

Agacement franco-allemand

Les dures leçons de l'«arrogance» américaine

SERGE MARTI

ENVOYÉ SPÉCIAL DU JOURNAL LE MONDE

New York — Lors du sommet de Denver qui, fin juin, réunissait dans l'Etat américain du Colorado les chefs d'Etat et de gouvernement des pays les plus industrialisés (la Russie ayant rejoint le G7 à cette occasion), Jacques Chirac et Helmut Kohl avaient refusé de «porter le chapeau», à savoir le stétoscope tendu par Bill Clinton à ses hôtes pour donner un ton résolument western au dîner qui devait clore les travaux du «club des riches». Au propre comme au figuré, l'expression prend tout son sens. Derrière la querelle sur le couvre-chef se dissimulait l'agacement du couple franco-allemand, constamment confronté, au cours de ce sommet, aux brillantes performances de «l'économie la plus forte du monde» et, en revanche, tenu pour responsable des réformes inachevées et du taux de chômage exorbitant de part et d'autre du Rhin, contribuant ainsi à la morosité ambiante en Europe.

«Est-ce que nous n'en faisons pas un peu trop? Est-ce que nous n'allons pas finir par nous mettre tout le monde à dos?», se demandait récemment, avec une ironie à peine feinte, le magazine *Time* dans un dossier consacré à «l'arrogance» réelle ou supposée des États-Unis. Le fait est que, sur le plan économique, l'Amérique a quelques raisons de bomber le torse. Alors que nombre de pays d'Europe occidentale continuent à pâtir d'une langueur monotone, que le Japon n'en finit pas d'essayer de sortir de la crise de confiance qu'il traverse depuis cinq ans et que les «dragons» de l'Est asiatique, dans la tornade monétaire, se transforment en «tigres de papier», les clignotants de l'économie américaine restent au vert.

De 5743 milliards de dollars fin 1990, le PIB américain est passé à 7871 milliards à fin mars 1997. L'Amérique, qui en est à sa septième année de croissance ininterrompue, a affiché au premier trimestre un taux de croissance, en rythme annuel, de 4,9 %, lequel s'est légèrement ralenti les trois mois suivants (3,6 %). D'ores et déjà, l'objectif de 3 % pour l'ensemble de l'année sera atteint, en dépit de l'effet négatif de l'incessant déficit du commerce extérieur (55,6 milliards pour le premier semestre 1997). La création de richesse est un phénomène à présent bien ancré.

Depuis 1991, le PIB a augmenté de 2,6 % par an en moyenne, ce qui a naturellement eu des effets positifs sur l'emploi, sujet de controverse entre Américains et Européens. Redescendu à 4,8 % en juillet, le taux de chômage aux États-Unis est à son plus bas niveau depuis 23 ans.

Ce bilan particulièrement positif, baptisé «économie-mirvana» par des commentateurs aux anges, explique en grande partie l'envolée des marchés boursiers. Wall Street a progressé de 19 % depuis le début de l'année et de 210 % depuis janvier 1991. A présent, les actions des entreprises cotées valent plus de vingt fois, en moyenne, les bénéfices escomptés pour l'année 1997. De son côté, le dollar a plus haut depuis huit ans face au mark allemand se sera apprécié de 50 % environ par rapport au yen — son rival commercial — depuis le printemps 1995 et de 25 % environ par rapport à la monnaie allemande.

Fort de ces statistiques qui doivent beaucoup à la gestion prudente d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, Bill Clinton peut se vanter, pour sa part, d'avoir conclu avec l'opposition républicaine, fin juillet, un accord budgétaire important qui devrait ramener le déficit budgétaire américain (lequel représente actuellement à peine 1,5 % du PIB) au niveau zéro en 2002.

Revendications salariales

Parmi les ombres susceptibles d'obscurcir ce tableau, figurent, outre le déséquilibre des échanges commerciaux, un taux d'épargne traditionnellement très bas (5 %) et, sur le plan social, de multiples problèmes non réglés (une pauvreté qui frappe encore 13 % de la population, des disparités de revenus croissantes, des exclus de la croissance trop nombreux). Il faut y ajouter, depuis quelques mois, la crainte d'une reprise de l'inflation en raison des revendications salariales que justifie la forte croissance. Au premier trimestre 1997, les rémunérations ont augmenté de 4,2 %, un taux très supérieur à celui de l'inflation (3 %). A ce sujet, le récent conflit qui a éclaté chez UPS (United Parcel Services), le numéro un mondial de la distribution de courrier à domicile, et qui s'est conclu sur une victoire salariale des 185 000 employés, a été considéré comme un test. La grève des camionneurs d'UPS, bien accueillie par les Américains, ce qui est une nouveauté, a été l'occasion de réparer de l'insécurité de l'emploi, et notamment du travail à temps partiel, qui concerne 21 millions d'Américains, soit 18,3 % des salariés.

La rotation très importante constatée sur le marché du travail est pourtant un élément de mobilité et donc de progrès. Entre 1979 et 1995, la machine économique américaine a créé 70 millions d'emplois et en a détruit 43 millions d'autres. En dépit des déclarations rassurantes des pouvoirs publics sur la qualité des nouveaux jobs, la polémique se poursuit à propos de la «précarité» de ces emplois et de la paupérisation du salariat américain.

La situation a pourtant réellement changé. Des postes qualifiés créés dans les secteurs de la technologie (lesquels ont contribué à hauteur d'un tiers au taux de croissance annuel du PIB) ont succédé aux emplois de «vendeurs de pizzas» du début de la reprise économique. Leur rémunération a également progressé. A présent, 68 % des emplois créés sont payés davantage que le salaire médian américain. A Denver, vitrine de la high-tech et du plein emploi, on est persuadé de la réalité de cette évolution. Mais tous les Américains n'ont pas encore l'impression de vivre dans le Colorado.

Débat sur la margarine

La minute de vérité approche

Le débat sur la margarine colorée, qui revient périodiquement depuis longtemps, prend une dimension nouvelle dans le contexte de la libéralisation mondiale de l'industrie agro-alimentaire.

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

En serions-nous arrivés à la minute de vérité en ce qui concerne la margarine colorée au Québec? En tout cas, la compagnie Unilever qui est un important fabricant de margarine au Canada entend pousser le gouvernement Bouchard au pied du mur si celui-ci s'en tient à sa position traditionnelle, celle d'interdire la margarine colorée comme du beurre et cela à la demande expresse des producteurs laitiers.

Toutefois, en juillet 1994 le gouvernement québécois signait un Accord sur le commerce intérieur (ACI) qui visait à harmoniser les règlements sur la coloration de la margarine avant le 1er septembre 1997. Or, rien n'a été fait encore. Lors de la réunion des ministres de l'Agriculture à Trois-Rivières en juillet dernier, Guy Julien, le ministre québécois annonçait que toutes les consultations n'avaient pas été faites et laissait entendre qu'il pourrait y avoir un délai au-delà du 1er septembre.

Il semble toutefois que le gouvernement en soit arrivé au moment de prendre une décision finale. Le conseil des ministres pourrait être saisi du dossier aujourd'hui même, sinon la semaine prochaine, men-

tionnait-on hier au bureau du premier ministre, où l'on confirmait aussi avoir reçu récemment une lettre du vice-président de Unilever Canada, Bruce Mactaggart qui invite le gouvernement à procéder sans plus de délai à éliminer «les obstacles techniques au commerce, dont le règlement sur la coloration de la margarine».

«Nous savons, écrit-il, que le lobby de l'industrie laitière exerce des pressions politiques sur votre gouvernement. Néanmoins, étant donné l'importance du commerce pour la conjoncture économique du Québec, l'intérêt public doit prévaloir et le règlement sur la coloration de la margarine doit être abrogé dans le cadre des engagements du Québec en vertu de l'ACI.»

Toutefois, au cas où le premier ministre ne suivrait pas ce conseil, le vice-président ajoute qu'Unilever a demandé au cabinet d'avocats McCarthy Tétrault d'étudier les aspects légaux et qu'il en arrive à une conclusion claire, à savoir qu'en maintenant une restriction sur la couleur de la margarine au-delà du 1er septembre «le Québec s'exposerait à une contestation en vertu de l'ALENA ou de l'Organisation mondiale du commerce lorsqu'un importateur des États-Unis ou d'ailleurs vendrait de la margarine jaune, d'une couleur semblable à celle du beurre».

Plus qu'un débat théorique

Unilever envisage beaucoup plus qu'un simple débat théorique. Pour établir une cause type, on importerait des États-Unis une certaine quantité de margarine colorée de la façon permise aux États-Unis et ailleurs au Canada. Il y a bien une réglementation pour interdire la couleur à l'Île-du-Prince-Édouard mais elle n'est pas appliquée, mentionnent les avocats.

Comme l'explique Ian Binnie, du bureau McCarthy Tétrault, dans une lettre à M. Mactaggart, l'importation et la vente de cette margarine colorée exigeraient du Québec qu'il prenne des mesures contre Unilever, auquel cas la validité du règlement québécois serait contestée devant les tribunaux.

Où alors, le gouvernement québécois ignorerait la vente de ce produit importé et il devrait alors reconnaître qu'il pratique une politique de deux poids deux mesures, l'une pour la margarine canadienne qui serait interdite et une autre pour la margarine importée qui serait permise.

La firme d'avocats prétend qu'elle pourrait établir devant un tribunal que le règlement québécois contre la coloration de la margarine est une mesure protectionniste en vue de favoriser une industrie en particulier.

Elle avance en outre que cette réglementation contrevient aux normes de l'ALENA et du GATT. Elle évoque par surcroît la primauté des lois fédérales en ma-

tière de commerce international. «Aucun pays ne conclurait un accord de commerce réciproque avec le Canada si les provinces étaient libres d'avantager leur industrie locale (comme l'industrie du beurre au Québec) en érigeant des obstacles au commerce à l'encontre des produits concurrentiels importés (comme la margarine colorée)», souligne M. Binnie.

Un autre point qui serait soumis à l'attention d'un tribunal concerne l'aspect sanitaire ou sécuritaire pour les consommateurs. Il est permis aux signataires de l'ALENA ou du GATT d'imposer des règlements en matière de santé et sécurité pour des produits alimentaires même s'ils ont pour effet de gêner la libre circulation de ces produits, à condition que ces règlements soient conformes, directives et recommandations internationales.

Les experts de McCarthy Tétrault insistent sur le fait que le Québec est pratiquement seul à imposer la coloration de la margarine et qu'il lui serait par conséquent difficile, voire impossible, de faire valoir que ces règlements n'ont pas plus d'impact commercial négatif que nécessaire pour informer les consommateurs sur la nature du produit.

L'Association des margariniers du Québec n'est pas partie prenante dans cette offensive envisagée par Unilever, mais son porte-parole souligne qu'elle est d'accord avec cette démarche et l'objectif poursuivi.

Économie japonaise

La face cachée du redressement japonais

Avec une hausse du PIB de 3,7 % en 1996, l'archipel est à peine convalescent, voire en instance de rechute

PATRICE GEOFFRON
LE MONDE

La deuxième économie du monde sort à peine d'un long marasme. Comme en France, la période a été marquée par la dégradation des finances publiques et une méfiance persistante des agents économiques. Avec une croissance du produit intérieur brut de 3,7 % en 1996, le Japon peut-il être considéré comme guéri? Convalescent plutôt, voire en instance de rechute, car il est encore difficile de discerner sur quoi débouchera la transformation de l'économie japonaise.

C'est en 1992 que la machine à croissance de la décennie 1980 (4 % en moyenne), et plus encore de la période de haute croissance (10 % dans les années 60), s'est grippée. La rupture de 1992 a constitué une surprise car, jusqu'alors, le modèle japonais avait démontré sa plasticité. En 1973-74, le premier choc pétrolier a débouché sur des mutations sectorielles rapides orchestrées par le MITI (ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur).

De même, le second choc pétrolier a été assez aisément absorbé puisque, entre 1979 et 1985, la croissance nipponne a été deux fois supérieure à la moyenne de l'OCDE.

A l'inverse, la récession des années 90 résiste aux traitements connus: au fil de plusieurs plans de relance, 60 000 milliards de yens — soit environ près de 690 milliards de dollars, parfois doublement comptabilisés il est vrai — ont été injectés dans l'économie, sans succès. Il faudra finalement porter le taux d'escompte de la Banque du Japon à 0,5 % fin 1995 pour obtenir des résultats tangibles. La singularité de cette récession provient de l'éclatement de la «bulle» financière. Contrairement aux chocs pétroliers, l'origine des problèmes est cette fois endogène, ce qui explique l'incapacité du pays à rebondir selon les mécanismes éprouvés. La baisse brutale des actifs boursiers et immobiliers a réduit la richesse de la collectivité nipponne d'environ 10 %. Cet effet d'appauvrissement a incité les agents économiques au repli, après une période de surinvestissement et de suréquipement. L'atonie interne est en outre venue se combiner avec une hausse du yen jusqu'à un niveau historique de 80 pour 1 \$ en avril 1995 (contre 240 yens pour 1 \$ au moment des accords du Plaza, en 1985).

Qu'est-ce qui explique finalement la re-



Le comportement des ménages a été influencé par l'annonce de mesures fiscales pour 1997, dont une augmentation de la TVA intervenue en avril (de 3 % à 5 %).

prise de 1996, avec une croissance retrouvant les niveaux des années 80? Schématiquement, les dépenses privées et les exportations ont relayé les dépenses publiques. En particulier, la dépréciation du yen (115 yens pour 1 \$) a amélioré la compétitivité des produits japonais. Au vu de ces résultats, les autorités ont estimé en juillet 1997, dans un Livre blanc de l'Agence de planification économique, que l'économie japonaise avait recouvré une croissance auto-entretenue et qu'elle n'avait plus besoin de perfusion budgétaire. Il n'était que temps car le déficit des administrations publiques a atteint 5,1 % du PIB et leur dette brute 90 % du PIB, très au-delà des critères de Maastricht! Les prochaines années seront celles de l'assainissement, avec en point de mire un déficit public ramené à 3 % pour 2003. Un tel recul des déficits suppose toutefois la poursuite d'une politique monétaire bienveillante.

Une lecture plus attentive de la performance de 1996 montre cependant à quel

point la porte est étroite. Le comportement des ménages a été influencé par l'annonce de mesures fiscales pour 1997, dont une augmentation de la TVA intervenue en avril (de 3 % à 5 %). Le PIB de 1996 a pu être gonflé du fait des anticipations. Les prévisions pour 1997 laissent d'ailleurs entrevoir une année plus médiocre, avec un taux compris entre 2 % et 2,5 %. Les enquêtes de confiance (Tankan) indiquent bien une amélioration des perspectives dans la grande industrie, mais confirment un certain pessimisme des PME. Ce pessimisme n'est pas irrationnel: les faillites d'entreprises ont atteint au premier semestre 1997 un passif record de 6330 milliards de yens.

Les années 1997 et 1998 seront décisives pour ancrer la confiance et éviter que les ménages ne se replient vers une épargne de précaution. Or certains chocs pourraient heurter l'économie nipponne: une montée des conflits avec les Américains, si l'excédent commercial japonais

s'accroît encore sous l'effet de la hausse du dollar ou la défaillance d'une des grandes banques, toujours fragilisées par les stocks de créances douteuses. La tempête sur les devises asiatiques de l'été 1997 n'engage pas à la sérénité.

On le voit, le modèle économique japonais n'a pas encore retrouvé cohérence et solidité. Selon l'Agence de planification économique, attachée au premier ministre, le Japon dispose pourtant d'une réserve de croissance à la condition d'engager de profondes réformes. Elle préconise un vaste programme de déréglementation, de la finance aux télécommunications, en passant le marché du travail.

L'Agence estime qu'un tel programme donnera un surplus annuel de croissance de 1 % par an sur la période 1998-2003. Un «big bang» financier est ainsi programmé avec, à la clef, une concurrence étrangère accrue et une autonomie des opérateurs par rapport au ministère des Finances.

L'enjeu de ces réformes est considérable car elles devraient accélérer l'érosion de l'un des piliers du système japonais, le pilotage public des activités économiques. La volonté de déréglementation, très présente dans le discours politique, est une des conséquences majeures de la récession de 1992-95, qui a démontré que les relances macro-économiques combinées à la tutelle administrative ne permettaient plus nécessairement de sortir de l'ornière. Toutefois, en matière de libéralisation, les Japonais sont soucieux d'esquisser leur propre voie. Contrairement à l'expérience britannique de 1986, le «big bang» financier japonais est étalé sur 1997-2001 en étapes prudentes. Les déréglementations nipponnes ne seront donc pas une simple transposition, à dix années de distance, de celles engagées par les Anglo-Saxons.

Une autre spécificité réside: l'emploi. Au plus fort de la récession japonaise, le taux de chômage n'a jamais dépassé les 3,5 %. Certes, on peut objecter que ce taux est le plus élevé depuis quarante ans, qu'il est en trompe-l'œil pour des raisons sociologiques ou qu'il masque une précarisation. Il faut pourtant admettre que le Japon a su préserver, parmi les attributs de son modèle économique, une capacité à protéger l'emploi face aux fluctuations de la croissance. Qu'en sera-t-il si le programme de déréglementation est étendu au marché du travail?

tombée publicitaire : le vendredi 5 septembre

Ne manquez pas notre cahier spécial

LE DEVOIR

salon du livre de Québec

publié le 13 septembre prochain!

ÉCONOMIE

AUTOMOBILE

Le cheval de Troie de GM

Quelque chose d'important est en train de changer au royaume de General Motors. Cette firme, qui se place en tête des constructeurs mondiaux, n'a cessé de perdre du terrain, que ce soit directement, au plan des chiffres de ventes, ou indirectement, au plan de la productivité, à la traîne de celle de ses principaux concurrents, nettement plus profitables. Une longue réorganisation interne, des décennies d'ignorance des vraies nécessités du marché et des conseils d'administration plus préoccupés à satisfaire les actionnaires que les clients ont mené à une sorte d'impasse de laquelle la grande firme essaie de sortir.

C'est d'autant plus malaisé qu'aujourd'hui, le marché a changé. Les concurrents nationaux font mieux et plus vite, et les «transplants» japonais ont imposé une valeur et une qualité des produits bien supérieures à ce que les divisions du géant américain avaient l'habitude d'offrir. Cela s'applique également à la fiabilité, à la garantie et au service, qui n'ont cessé de s'améliorer, ponctués des chiffres du sondeur J. D. Power.

Après beaucoup d'attentes et de déceptions, on voit aujourd'hui le résultat de la mutation. Dans son approche distincte, mélange de luxe et de sport, l'Intrigue vise plus particulièrement la Lexus ES300, la Eagle Vision, la Maxima SE et les Camry et Accord de haut de gamme. Elle est nouvelle à 90 % car le moteur et la transmission sont connus de longue date, mais Oldsmobile est en train de dériver un V6 de 3,5 litres du fameux V8 Northstar qui développera 215 chevaux et procurera à la version 1999 des performances plus dignes de son châssis. Sa carrosserie est originale car elle ne partage aucun élément avec d'autres modèles, comme le veut le nouveau credo des directeurs de marques et de modèles, les fameux «brand managers»...

Comme les Century Regal et la Grand Prix, l'Intrigue s'est mise au diapason d'un marché terriblement compétitif, en offrant autant un contenu technique que des équipements qui surprennent par leur richesse. En mettant les bouchées doubles, GM veut stopper l'hémorragie de ses ventes et maintenir ses positions à n'importe quel prix, serait-ce celui de la qualité, dont ses clients traditionnels commencent à s'ennuyer sérieusement.

Gamme

L'Intrigue est proposée pour l'instant en berline à quatre portes en finition de base ou GL dont l'équipement très riche ne diffère entre les deux versions que par le climatiseur, manuel ou automatique, et les garnitures de cuir, non disponibles sur le modèle de base et optionnelles sur la GL. Cette dernière peut bénéficier d'un groupe d'options baptisé «Autobahn» et comprenant des disques de freins avant de 30 centimètres de diamètre, un servofrein plus petit et des pneus de cote H autorisant une vitesse de pointe supérieure. Le seul ensemble mécanique disponible est constitué du V6 3,8 litres de Série II atmosphérique, associé à une transmission automatique à quatre rapports à gestion électronique. Le prix de la version de base est de 27 998 \$ et celui de la GL est de 29 698 \$.

En réaménageant sa plate-forme W, General Motors l'a singulièrement rationalisée puisque les seuls moteurs disponibles sont les V6 3,1 litres et 3,8 litres, l'ancien 3,4 litres ayant disparu de la circulation. La carrosserie de l'Intrigue est monocoque en acier, dont la plupart des panneaux sont galvanisés des deux côtés à l'exception du toit, et son efficacité aérodynamique est dans la bonne moyenne avec un coefficient de 0,32. La suspension est indépendante aux quatre roues, constituée d'éléments MacPherson avec les divers transversaux, ressorts hélicoïdaux et barres stabilisatrices.

Les freins sont à disque à l'avant comme à l'arrière et le dispositif antiblocage est couplé à un antipatinage en série. La direction possède une assistance dont le dosage varie en fonction de la vitesse selon un principe magnétique.

Nous avons aimé

■ La valeur élevée de l'ensemble, dont l'équipement d'origine est nettement plus complet que sur les anciens modèles, GM a finalement compris que l'on n'attire pas les mouches avec du vinaigre et que c'est précisément sur le contenu que ces modèles marqueront des points par rapport à leurs concurrents de toute provenance.

■ La présentation générale est très flatteuse car le style de la carrosserie, inspiré de l'Aurora, est sobre et élégant. Bien que très classiques, les lignes de l'Intrigue n'en sont pas moins raffinées, comme l'aménagement intérieur dont la sobriété et le bon goût surprennent après des décennies de clinquant.

■ Le confort général profite de la compétence de la suspension, ajustée pour procurer un comportement sportif, avec ce que cela comporte de fermeté tant dans le remboursement des sièges, qui maintiennent très bien, que la suspension, qui absorbe efficacement les défauts de la route.

■ Le comportement sportif surprend sur un véhicule qui n'offre pas pour l'instant la version compressée du V6 3,8 litres de 240 chevaux que l'on trouve dans la Regal GS. L'Intrigue aborde les courbes de diamètre différent avec un bel aplomb grâce à des pneus de qualité, qui procurent une bonne adhérence sur le pavé sec comme sous la pluie.

■ La qualité de l'assemblage et de la finition a sérieusement progressé car les ajustements semblent plus serrés, les tolérances plus rigoureuses et le soin apporté à la finition plus évident. Celle de l'équipement général dépasse tout autant, que ce soit au plan des pneus, des phares ou des essuie-glaces, dont le rendement est supérieur.

■ Un bon point pour le remplacement du levier unique à fonctions multiples par deux leviers se partageant le contrôle des phares, des feux de direction et des essuie-glaces, l'excellente visibilité sous tous les angles.

Nous avons moins aimé

■ La sélection de transmission est bizarrement longue et il faut jouer de l'accélérateur pour passer la surmultipliée ou rétrograder au bon moment, et le frein moteur est faible sur le troisième rapport.

■ Les performances moyennes ne gênent que la comparaison avec d'autres modèles car l'Intrigue donne l'impression d'aller beaucoup plus vite qu'en réalité, et si elles sont bien suffisantes, l'ensemble pourra facilement s'accommoder de plus de chevaux l'an prochain.

■ La direction, très directe (2,5 tr) et précise, souffre d'un léger excès d'assistance qui la rend légère et sensible, obligeant le conducteur à une attention soutenue sur revêtements de mauvaise qualité ou sous vent latéral.

■ L'apparence de certaines matières plastiques ne fait pas très riche dans certains coloris car elles sont lustrées et leur texture ne cadre pas avec la présence de garnitures de cuir.

■ La console centrale, trop basse, est plus basse que sur les autres modèles de cette série, ce qui met les commandes de la climatisation derrière le sélecteur de la transmission.

■ Les bruits de vent et de roulement, qui semblent d'autant plus importants que tous les autres, sont bien étouffés.

Tout comme les dernières Chevrolet Malibu et Buick Century-Regal, l'Oldsmobile Intrigue est une machine de guerre à peine déguisée avec laquelle General Motors vaurrer les amateurs de voitures importées en leur donnant véritablement le change.



Daniel Héraud

Le plus gros fabricant de clones Macintosh

Apple achète Power Computing pour 100 millions de dollars

Cupertino (AFP) — Apple Computer va racheter Power Computing, le plus gros fabricant de clones Macintosh, pour 100 millions de dollars, a annoncé hier le fabricant américain de micro-ordinateurs.

Par ce rachat, Apple paraît revenir sur sa politique de vente sous licence de ses Macintosh dont il espérait ainsi étendre le marché.

«Power Computing a été un pionnier dans le marketing direct et les ventes sur le marché de Macintosh qui a réussi à développer une affaire de 400 millions», a déclaré dans un com-

muniqué Steve Jobs, un des membres du conseil d'administration d'Apple qui ne dissimule pas ses réticences pour les ventes sous licence.

Power Computing avait acheté la licence de distribution à Apple en décembre 1995. Il a été le premier fabricant de clones de Macintosh et avait été suivi par Motorola, Umax Computer, une firme taïwanaise.

Mais la réussite commerciale des Macintosh clones s'est surtout faite au détriment d'Apple dont plusieurs responsables estiment que le marché de la firme de Cupertino en Califor-

nie a été «cannibalisée» par les clones. Malgré une très forte augmentation des ventes de Macintosh compatibles l'an dernier, la part de marché, le chiffre d'affaires et le bénéfice d'Apple ont continué à diminuer, font-ils valoir.

Les autres fabricants de clones sont toujours en discussions avec Apple. Des responsables de Umax doivent de nouveau rencontrer Steve Jobs cette semaine pour savoir si le groupe de Taiwan peut ou non avoir accès sous licence à de nouvelles technologies d'Apple.

Contrat de cinq milliards

Airbus engrange une commande de 65 avions

MARC BRAIBANT
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le constructeur aéronautique européen Airbus Industrie a annoncé hier une commande ferme de la société américaine de leasing ILFC portant sur 65 appareils, contrat estimé au prix catalogue à environ cinq milliards.

Nettement amorcée l'an dernier, la reprise de l'industrie aéronautique se confirme avec la demande des compagnies aériennes qui ont retrouvé depuis trois ans le chemin des profits.

Pour Airbus, cette annonce arrive à point nommé pour tenter de faire aussi bien qu'en 1996, où le consortium avait enregistré 326 commandes fermes. Depuis le début de l'année, en comptabilisant les 65 appareils commandés par International Lease Finance Corp. (ILFC), société de leasing basée sur la côte Ouest des Etats-Unis, le carnet de commandes d'Airbus totalise 167 avions.

Airbus est toutefois loin derrière le numéro un mondial, l'américain Boeing, qui, pour les sept premiers mois de l'année, totalise 236 commandes pour une valeur de 16,9 milliards, a indiqué hier un porte-parole de Boeing à Bruxelles. Ce porte-parole n'a pas souhaité faire de com-

mentaires sur l'information, hier, dans le Wall Street Journal Europe, avançant une commande ferme d'ILFC auprès de Boeing portant sur une cinquantaine d'appareils. Boeing s'est borné à rappeler que c'était au client d'annoncer les contrats de commandes.

Pour les quatre partenaires d'Airbus Industrie (Aérospatiale, l'allemand Dasa, British Aerospace et l'espagnol Casa), mais aussi pour la kyrielle de sous-traitants, la «commande majeure» d'ILFC est synonyme de milliers d'heures de travail.

En juin, l'administrateur-gérant d'Airbus, Jean Pierson, avait noté que pour répondre à l'accroissement de son carnet de commandes, la production mensuelle allait être portée à 27 appareils en 1998 (contre 16 à la fin de 1996), dont 18 de la famille des avions à couloir unique (A319, 320 et 321).

Cette augmentation des cadences permettra au consortium européen de livrer à ses clients 184 avions en 1997 (contre 126 l'an dernier). Pour 1998, Airbus table sur 225 livraisons, indiquait M. Pierson.

Sur les 2292 commandes fermes passées auprès d'Airbus depuis l'origine, la société ILFC en totalise 266, faisant de ce groupe de location d'avions un des premiers clients du constructeur européen.

EN BREF

La BN au New Jersey

(Le Devoir) — En vertu de la nouvelle réglementation qui vient d'être adoptée, la Banque Nationale est devenue hier la première banque étrangère à obtenir l'autorisation d'ouvrir un bureau de représentation dans l'Etat du New Jersey. La Nationale compte désormais seize bureaux de représentation dans autant de villes américaines. Elle possède également des succursales à Chicago et New York ainsi que des agences à Atlanta et Los Angeles. «Sur le territoire américain, la Banque Nationale vise plus particulièrement à répondre aux besoins de crédit des entreprises de taille moyenne», a souligné l'institution.

Le Fonds vend des actions de Transat

(Le Devoir) — Le Fonds de solidarité de la FTQ a précisé hier qu'il avait récemment procédé à la vente d'un bloc d'un million d'actions d'Air Transat A.T. Le fonds en retient cependant près de 3,9 millions, pour une participation d'environ 11,4 %. Le Fonds de solidarité est un partenaire de Transat depuis 1990. Le Fonds de solidarité a annoncé vouloir suivre les règles de divulgation imposées aux fonds d'épargne collectifs, qui consistent à dévoiler publiquement ses décisions d'investissement lorsque sa participation dans une entreprise dépasse les 10 %.

COUP D'ŒIL BOURSIER

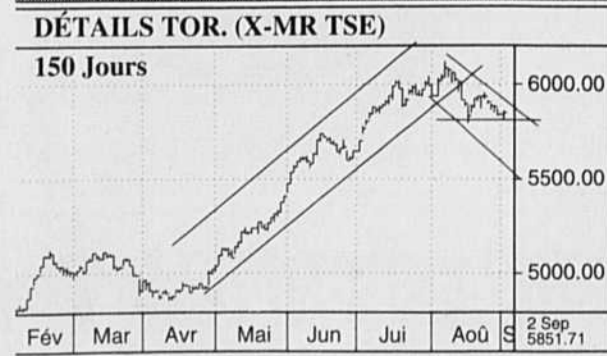
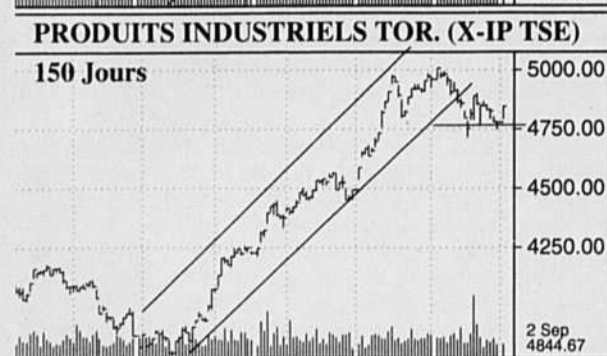
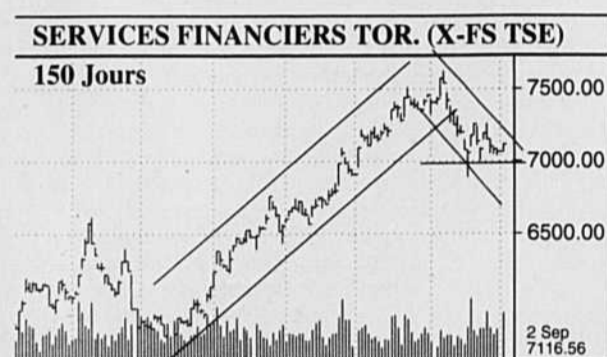
Trop tôt pour la fin

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

Le rebondissement à la hausse d'une séance est trop peu pour conclure à la fin de la correction. Le support (S) actuel est l'extrême limite qui, une fois traversée, amènera un vent de vendeurs difficiles à contenir. Les forestières et les communications ont à peine ralenti leur chute. Les minières et les aurifères ne montrent encore aucun revirement de leur descente. Les secteurs qui n'ont pas décroché sont maintenant tous assis sur leur limite à la baisse (ligne S) en l'occurrence: Les transports, les services financiers et publics, la gestion, le détail, la consommation et les immobilières.

C'est le prochain mouvement qui indiquera la direction des marchés. Pour le moment, on continue à se demander si les marchés vont reprendre à la hausse ou s'il vont rechuter. Si des protections sont en place pour protéger vos profits c'est comme si vous réduisiez les voiles d'un bateau par mauvais temps pour protéger votre vie et celle de votre bateau. C'est pour ne pas prendre de chance que les navigateurs agissent de la sorte du aux tempêtes qui sont souvent si imprévisibles.

On est peut-être entre deux systèmes dépressionnaires. Il vaut mieux laisser passer les mauvais temps avant de hisser à nouveau les voiles. Soyez patient et continuez de garder une bonne portion de votre portefeuille en liquide. Avec respectivement 500 points et 300 points seulement de correction jusqu'à présent dans cette dépression pour l'industriel américain et pour le TSE 300, on n'a peut-être vu que «la pointe de l'iceberg».



DECISION-PLUS
Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mercredi le 10 Septembre 1997 à 19:00h
740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210
Réservez votre place :
(514)392-1366
<http://www.decisionplus.com>

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	22909	3323.96	+36.37	1.1
XCB:Bancaire	8115	5286.44	+32.60	0.6
XCO:Hydrocarbures	7083	2749.09	+41.60	1.5
XCM:Mines et métaux	4070	2916.39	+11.56	0.4
XCF:Produits forestiers	2800	2943.39	+15.48	0.5
XCI:Bien d'Équipement	3249	3572.97	+50.33	1.4
XCU:Services publics	5010	3070.96	+20.92	0.7

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	23971	350.04	+3.80	1.1
TSE 100	41755	399.72	+3.92	1.0
TSE 200	15783	423.97	+2.88	0.7
TSE 300	57538	6673.25	+61.46	0.9
Institutions financières	11363	7116.56	+51.50	0.7
Mines et métaux	2578	4969.65	+48.19	1.0
Pétrolières	16405	7268.29	+122.64	1.7
Industrielles	5984	4844.67	+65.04	1.4
Aurifères	3695	8151.17	-49.63	-0.6
Pâtes et papiers	3132	5120.32	+17.25	0.3
Consommation	1587	10016.10	+142.73	1.4
Immobilières	444	2543.36	-0.71	-0.0
Transport	2618	8346.28	+55.79	0.7
Pipelines	1148	5619.59	+99.18	1.8
Services publics	4581	5455.58	+43.50	0.8
Communications	989	11757.60	+34.99	0.3
Ventes au détail	1618	5851.71	+10.58	0.2
Sociétés de gestion	1390	9143.43	+123.08	1.4

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE VANCOUVER						
Indice général	22199	842.33			+1.75	0.2
MARCHÉ AMÉRICAIN						
30 Industrielles	55558	7879.78			+257.36	3.4
20 Transports	5917	2926.60			+56.43	2.0
15 Services publics	7895	235.85			+4.08	1.8
65 Dow Jones Composé	69371	2462.68			+65.43	2.7
Composite NYSE		482.90			+12.42	2.6
Indice AMEX		0.00			-	-
S&P 500		939.35			+13.34	1.4
NASDAQ		1618.09			+30.77	1.9

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
DENISON MINES LTD	5364	0.35	0.31	0.34	+0.01	3.0
ELAN ENERGY INC	5096	10.65	10.35	10.55	+1.55	17.2
NEWCOURT CREDIT	3731	41.10	40.20	41.00	+0.50	1.2
CDN IMPERIAL BK	1877	36.40	35.75	36.35	+0.40	1.1
BCE INC	1827	40.05	39.40	39.80	+0.45	1.1
GULF OIL RES LTD	1793	11.80	11.40	11.75	+0.40	3.5
MACMILLAN BLDGDEL	1697	17.80	17.35	17.60	+0.20	1.1
BK OF NOVA SCOTIA	1438	60.30	60.20	60.20	+0.25	0.4
NOVA CP	1412	11.90	11.75	11.85	+0.10	0.9
WESTFORT ENERGY	1397	0.66	0.48	0.64	+0.07	12.3

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
IMPERIAL OIL LTD	780	77.10	76.55	77.10	+0.60	0.8
CDN IMPERIAL BK	558	36.40	35.85	36.35	+0.40	1.1
AIR CANADA	474	11.35	10.95	11.10	+0.40	3.7
ELAN ENERGY INC	409	10.60	10.50	10.55	+1.55	17.2
BK OF NOVA SCOTIA	394	60.25	60.05	60.15	+0.20	0.3
REPAP ENTR INC	352	0.26	0.24	0.26	+0.01	4.0
DENISON MINES LTD	280	0.34	0.31	0.34	+0.02	6.3
TOP BK	231	42.55	42.15	42.40	+0.40	1.0
BOMBARDIER INC B	222	27.25	26.95	27.10	+0.15	0.6
IPL ENERGY INC	190	50.50	49.90	50.15	+0.55	1.1

ÉCONOMIE

Wall Street

Les craintes inflationnistes dissipées, les cours grimpent

SANDRA CORDON
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Détendus à la suite des vacances et encouragés par la diffusion d'excellentes nouvelles au sujet de l'économie des États-Unis, les investisseurs d'Amérique du Nord ont repris le travail, hier, et propulsé les cours à la hausse, tant à Wall Street qu'à Toronto.

Les investisseurs ont manifestement apprécié la diffusion d'un rapport révélant un ralentissement de la croissance des produits manufacturés aux États-Unis, le plus récent, document dissipant leurs craintes d'une poussée de l'inflation et des taux d'intérêt.

L'indice des produits manufacturés de l'association américaine des directeurs des achats montre que l'économie a progressé en août, mais à un rythme inférieur au mois précédent. Cette croissance mensuelle était néanmoins la 15^e consécutive.

Le Dow Jones, qui avait perdu 265 points la semaine dernière, a récupéré presque tout le terrain perdu grâce à un gain sans précédent de 257,36 points (3,4 %), à 7879,78.

À Toronto, les transactions se sont déroulées à un rythme inférieur à celui de New York, ce qui n'a pas empêché le TSE 300 de gagner 61,46 points (0,9 %), clôturant à 6693,25.

Anthony Chan, économiste en chef de la firme Banc One Investment Advisors, à Columbus, dans l'Ohio, a indiqué que les investisseurs américains avaient dans l'ensemble réagi à la hausse de 0,2 point de pourcentage enregistrée par l'indice des prix à la consommation. Ce dernier, souvent révélateur de la tendance éventuelle-

ment suivie par l'inflation, fait l'objet d'une étroite surveillance.

«Le marché annonçait une forte hausse à ce chapitre, possiblement un bond de trois points et même de cinq points de l'indice des prix», a-t-il observé. Lorsque le changement s'est révélé inférieur aux prévisions, «le marché a été soulagé».

Toujours prêts à sauter sur une bonne nouvelle, les investisseurs se réjouissent depuis quelques jours de la fermeté et de la stabilité du dollar américain, à pour sa part indiqué Nereo Pitocco, de la société torontoise PCJ Investment Counsel.

«Les investisseurs sont revenus du week-end de la fête du Travail et ils ont tout simplement décidé que les choses n'allaient pas si mal», a-t-il déclaré.

Tout au long du mois d'août, les investisseurs s'étaient montrés nerveux à Wall Street, craignant une hausse des taux d'intérêt.

LES INDICES

Montréal XXM	Toronto TSE-300	New York Dow Jones
+36,37 3323,96	+61,46 6673,25	+257,35 7879,77

dollar canadien	or
+0,22 72,28 \$US	-1,50 323,00 \$US

Marché du travail canadien

Les chances de trouver un emploi s'améliorent

JEAN PICHETTE
LE DEVOIR

Les temps s'améliorent pour les chômeurs canadiens, estime la CIBC dans un article publié dans le dernier

numéro de son périodique *Commentaires*. Pendant que les profits des banques canadiennes affichent des niveaux records, les travailleurs perdant leur emploi ont en effet vu croître depuis deux ans leurs chances de se dénicher un nouveau boulot à l'intérieur d'un délai de six mois. Malgré un taux de chômage (9 %) élevé au Canada, les perspectives d'avenir seraient donc moins grises pour ceux qui perdent leur emploi.

28 % des chômeurs canadiens sont actuellement sans emploi depuis plus de six mois, une baisse de quatre points de pourcentage depuis le sommet de 32 % atteint en 1995. Selon l'étude de l'économiste Benny Tal, on compte ainsi quelque 850 000 Canadiens actuellement sans emploi depuis moins de six mois, correspondant à 4,2 % de la population active. Depuis le milieu de 1993, le nombre de chômeurs de longue durée (plus de six mois) aurait ainsi diminué de 170 000 (30 %), ce qui traduirait une amélioration de la situation du marché du travail.

Le maintien d'un taux de chômage élevé s'explique, selon M. Tal, par une hausse du nombre de nouveaux chercheurs d'emplois dans la catégorie des 25-44 ans, qui contrecarre l'effet positif de la diminution du chômage de longue durée. À long terme, cette diminution du chômage de longue durée au profit d'un «chômage de tran-

sition» serait toutefois de nature à redonner espoir aux chômeurs et aux consommateurs, avec les effets positifs qui s'ensuivent pour l'économie.

Selon l'économiste de la CIBC, le «taux de sortie du chômage», correspondant à la probabilité de sortir de cette situation trois mois ou moins après avoir perdu son emploi, a d'ailleurs connu une hausse importante durant la dernière année. Actuellement à 70 %, ce taux serait ainsi supérieur à qu'il était au début de la décennie.

La diminution du taux de chômage de longue durée reflète un mouvement de fond à l'intérieur du marché du travail

«Ce développement est encourageant, écrit M. Tal. Il suggère que les nouveaux chômeurs ont plus de chance de se trouver un emploi dans un délai de quelques mois qu'ils ne l'avaient au début des années 90. Autrement dit, une proportion croissante des nouveaux chômeurs ont moins de risques de devenir des chômeurs de longue durée.»

Bien que l'étude ne donne aucune précision sur le type d'emplois permettant aux chômeurs d'éviter le chômage de longue durée, ni sur le niveau de rémunération de ces emplois, l'économiste Sylvie Godin, également de la CIBC, rappelle que le dernier «index de la qualité de l'emploi» de la banque, publié le mois dernier, montrait une amélioration de celle-ci.

Même si le taux de chômage de longue durée au Canada (28 %) demeure supérieur de dix points de pourcentage à celui observé aux États-Unis, M. Tal estime donc que sa diminution reflète un mouvement de fond à l'intérieur du marché du travail. «Si ce changement de la composition du chômage se maintient, ajoute-t-il, cela signifiera de plus une diminution des coûts sociaux et économiques associés au chômage.»

Haute technologie

L'État veut investir dans la formation

Ottawa (PC) — Le gouvernement Chrétien souhaite investir plus d'argent en formation dans les secteurs de haute technologie, afin de contrer l'exode de jeunes diplômés canadiens vers les États-Unis, a affirmé hier le ministre de l'Industrie, John Manley.

Le gouvernement devrait agir en ce sens à l'automne, a noté M. Manley. Selon lui, le problème n'est pas tant le manque d'emploi, mais bien une rareté de jeunes gens qualifiés pour occuper des postes avancés en technologie. De plus ces emplois en suscitent beaucoup d'autres, en aval. «C'est un des problèmes cruciaux auxquels nous sommes confrontés au Canada, dans un secteur de pointe après l'autre», a souligné M. Manley. «Il nous faut beaucoup de concepteurs de logiciels, d'ingénieurs en électricité, d'ingénieurs en aérospatiale. Or, il se crée des emplois dans ces secteurs et nous manquons des talents requis pour les occuper.»

La situation de l'emploi des jeunes pourrait être un élément important du Discours du trône du gouvernement Chrétien, prévu pour le mardi 23 septembre. En outre, indique John Manley, son collègue des Finances Paul Martin devrait d'ici quelques semaines annoncer une mise à jour de sa lutte au déficit.

Dépôt d'une offre amicale de 100 millions

Laidlaw veut acquérir Greyhound Canada

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Laidlaw a déposé une offre amicale de 100 millions visant l'acquisition de Greyhound Canada Transportation. La compagnie d'autobus devra toutefois interrompre son service aérien, largement déficitaire, lancé dans la controverse il y a moins de 15 mois de cela.

Est-il besoin de rappeler que l'arrivée, dans l'Ouest, des transporteurs à escompte Greyhound Air et WestJet, a provoqué une importante érosion de la rentabilité d'Air Canada (essentiellement sa filiale Air BC) et, surtout, de Canadien International sur les liaisons touchées.

Laidlaw a formulé, hier, une offre publique d'achat visant la totalité des 11,2 millions d'actions de Greyhound en circulation, au prix unitaire de 5,50 \$. «La valeur totale de cette transaction avoisine les 100 millions de dollars pour les quelque 11,2 millions d'actions Greyhound en circulation, ainsi que les autres obligations prises en charge, y compris les options», a précisé Laidlaw. Outre les considérations habituelles, dont l'obtention d'au moins les deux tiers des actions visées, l'OPA de Laidlaw «est conditionnelle au retour pour Greyhound à sa vocation première, qui consiste à offrir du transport de qualité supérieure en autobus pour voyageurs, et donc à la cessation des opérations de Greyhound Air à compter du 21 septembre 1997». Canadien International a précisé hier qu'elle allait assurer le transport des passagers de Greyhound ayant des réservations pour un vol après le 21 septembre. Et chez cette dernière, l'interruption du service aérien pourrait entraîner la perte de 200 emplois, essentiellement des agents de réservation, à Calgary.

À ce titre les responsables de Greyhound rappellent qu'ils avaient déclaré au printemps dernier, soit moins d'un an après le lancement du service aérien, qu'ils cherchaient un partenaire. «Même si l'été, haute saison touristique par excellence, a donné des résultats satisfaisants pour Greyhound Air, la société anticipe des pertes d'exploitation imputables à une baisse d'activité durant la saison hivernale. Après avoir examiné les options qui s'offraient à lui sur le plan financier, le conseil d'administration de Greyhound a déterminé qu'il était dans l'intérêt des actionnaires de la société d'accepter la transaction avec Laidlaw.»

«Greyhound Canada, dont les revenus annualisés tirés du transport par autobus s'élèvent à 180 millions. Elle dessert les voyageurs depuis près de 70 ans. Elle exploite plus de 400 autobus et transporte en plus de deux millions de passagers en plus de 1100 points différents», a renchéri Laidlaw, qui entend conserver le nom de Greyhound.

Une occasion idéale

Le président et chef de la direction de l'acheteur, James R. Bullock, a ajouté: «Greyhound fournit à Laidlaw l'occasion idéale de renforcer ses activités de transport par autobus de voyageurs et ses activités de tourisme par autobus. Notre service régulier d'autocar intraprovincial Grey Goose, établi à Winnipeg, et nos entreprises de transport à forfait par autobus implantées en Alberta et en Colombie-Britannique seront intégrés à Greyhound. Cette transaction se répercutera immédiatement par des bénéfices pour Laidlaw.» M. Bullock n'a pas mentionné si une rationalisation des effectifs allait s'ensuivre.



Greyhound devra mettre un terme à son service de transport aérien né dans la controverse.

Quant à la fermeture de Greyhound Air, ce sera la fin d'un court périple difficile. Le service de transport aérien de Greyhound, devant initialement débiter le 22 mai 1996, n'a pu être lancé que le 8 juin 1996, un retard qui se serait traduit par un manque à gagner de 15 millions. La perte subie au cours de la première année complète d'exploitation est évaluée à 30 millions. Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 1997, Greyhound Canada Transportation fait état de revenus de 205,3 millions, contre 135,4 millions au cours de la période correspondante de 1996, mais d'une perte nette de 4,1 millions, contre un bénéfice net de 2,3 millions. Cette contreperformance est entièrement redevable au segment transport aérien, qui a forcé l'entreprise à enregistrer une perte d'exploitation de 20,9 millions sur des revenus de 73,3 millions.

Née dans la controverse, Greyhound aura finalement eu besoin d'une intervention directe du cabinet

fédéral, et du ministre des Transports d'alors, David Anderson, pour voir le jour. L'Office national des transports avait rejeté, à deux reprises, la demande de la compagnie, qui appartenait à 68,2 % à l'Américain Dial Corp., d'Arizona. Afin de contourner la loi canadienne, qui limite à 25 % la propriété étrangère sur une compagnie aérienne effectuant des vols intérieurs, Greyhound s'en était remis aux services du transporteur en vols nolisés Kelowna Flightcraft, de Colombie-Britannique. Mais devant l'insistance de l'ONT, pour qui Greyhound devait demander sa propre licence, Greyhound a dû exercer un puissant lobby auprès des députés de l'Ouest et en appeler directement au cabinet libéral.

Cette intervention directe d'Ottawa avait eu pour effet de ranimer le débat autour de la propriété étrangère, dont l'ambiguïté des règles venait d'être confirmée une nouvelle fois. Les observateurs ne manquaient pas de rappeler qu'on faisait

encore peut de distinction, à Ottawa, entre la détention du capital votant et le contrôle de facto, la propriété de la prise de décision ou l'existence de droits de veto sur les décisions majeures affectant la destinée du transporteur. On citait, alors, en exemple, la relation qui prévalait entre American Airlines et Canadien International.

On reprochait également à Ottawa de faire peu de distinction, finalement, entre la propriété des actions et le lien de dépendance entre le transporteur et ses principales sources de revenus. Dans ce cas, on se référait souvent aux transporteurs en vols nolisés et à la relation qu'ils établissent avec leur tour opérateur, tel Canada 3000 et son intégration au sein du groupe britannique First Choice.

Bell Canada
Avis de nomination

Mme Martine Corriveau-Gougeon
Service vice-présidente,
service à la clientèle

Bell Canada a le plaisir d'annoncer la nomination de Mme Martine Corriveau-Gougeon au poste de première vice-présidente - service à la clientèle.

Diplômée en génie électrique de l'Université McGill à Montréal en 1973, Mme Corriveau-Gougeon a occupé divers postes de haute direction au sein de Bell de 1973 à 1995.

Au moment de sa nomination à Bell, Mme Corriveau-Gougeon était présidente de la compagnie Télébec Ltée, filiale de BCE Inc. Son retour à Bell constitue un atout majeur pour l'entreprise. Son leadership reconnu contribuera au succès de Bell dans un marché hautement concurrentiel.

Mme Corriveau-Gougeon joue un rôle actif dans la communauté d'affaires. Elle siège aux conseils d'administration de divers organismes, dont la Chambre de commerce du Québec, Les Grands Ballets Canadiens et la Fondation commémorative du génie canadien. Elle est également membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et présidente d'honneur de l'organisme Générations.



LES PLUS FORTES HAUSSES ET BAISSSES DE WALL STREET

New York (AFP) — Voici un tableau des plus fortes hausses et baisses sur les dix dernières années du Dow Jones, principal indice de la Bourse de New York créé en 1884, et qui a enregistré hier la plus forte hausse en points de son histoire avec une progression de 257,36 points clôturant à 7879,78 points:

Les plus fortes hausses depuis 1987

21-10-1987	+10,15 %	+186,84 points
20-10-1987	+5,88 %	+102,27 points
17-01-1991	+4,57 %	+114,60 points
02-09-1997	+3,3 %	+257,36 points
29-04-1997	+2,64 %	+179,01 points
22-04-1997	+2,60 %	+173,38 points
15-04-1997	+2,10 %	+135,26 points
19-12-1996	+2,00 %	+126,87 points

Le Dow Jones avait gagné 15,34 % le 15 mars 1933, 14,87 % le 6 octobre 1931, 12,34 % le 30 octobre 1929 et 11,36 % le 21 septembre 1932.

Les plus fortes baisses depuis 1987

19-10-1987	-22,61 %	-508,00 points
13-10-1989	-6,91 %	-190,58 points
15-11-1991	-3,93 %	-120,31 points
15-08-1997	-3,10 %	-247,37 points
08-03-1996	-3,04 %	-171,24 points
23-06-1997	-2,47 %	-192,25 points
18-12-1995	-1,96 %	-101,52 points

Le Dow Jones avait perdu 12,82 % le 28 octobre 1929, 11,73 % le 29 octobre 1929 et 9,9 % le 6 novembre 1929.

Record absolu du Dow Jones: le 6 août 1997 à 8259,31 points. Le Dow Jones a franchi les 1000 points le 14 novembre 1972, les 2000 points le 8 janvier 1987, les 3000 points le 30 mai 1991, les 4000 points le 23 février 1995, les 5000 points le 21 novembre 1995, les 6000 points le 14 octobre 1996, les 7000 points le 13 février 1997 et les 8000 points le 16 juillet 1997.

Au 31 décembre 1996, il s'affichait à 6448,27 points.

Minorca Resources deviendra le plus important actionnaire de Mines McWatters

PRESSE CANADIENNE

Toronto (PC) — Minorca Resources deviendra le plus important actionnaire de Mines McWatters, de Montréal. Suivant une transaction complexe, la société montréalaise achèterait deux mines de Placer Dome en Abitibi. Ces propriétés avaient été mises en vente dans la foulée du fort recul du cours de l'or.

Minorca a annoncé, hier, l'acquisition de 24,8 millions de parts dans Mines McWatters. L'achat est lié à un financement de 80 millions de McWatters et visant les gisements d'or de Placer Dome, dans la région de Val-d'Or.

À la clôture de la transaction, à la fin de la semaine prochaine, Minorca Resources détendra 32 % de McWatters et sera son premier actionnaire. Alfred Lenarcik et Roland Horst, président du conseil et président de Minorca, sont déjà administrateurs de Mines McWatters.

En outre, Placer Dome permettra à Minorca d'acheter une partie des 7,3 millions de titres que possède Placer

dans McWatters, ce qui porterait à 45 % la propriété de Minorca dans McWatters.

«Nous prévoyons que McWatters apportera à Minorca un important flux de bénéfices ainsi qu'un potentiel de prospection et de mise en valeur dans une région de roche verte des plus prometteuses en Abitibi», souligne M. Horst dans un communiqué.

Selon la transaction, Mines McWatters va acquérir les mines Kiena et Sigma pour 55 millions \$ US, dont 10 millions \$ US en actions, ce qui fera de Placer Dome, deuxième aurifère au Canada, un actionnaire de la société.

Ouverte en 1981, la mine Kiena a depuis produit 1,2 million d'onces d'or, dont 85 000 onces l'an dernier. Quant à Sigma, ouverte en 1935, elle a produit avec sa voisine Lamaque 8,9 millions d'onces, dont 67 150 onces en 1996.

Minorca souligne que des réserves additionnelles ajoutent quelque 1,86 million d'onces d'or, allongant la durée d'exploitation des deux mines de 13 et 19 ans respectivement.

Téléphone: 985-3344 Télécopieur: 985-3340

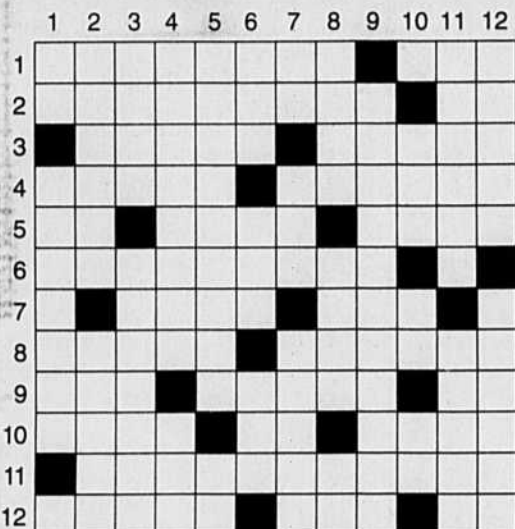
AVIS PUBLICS

Sur Internet: www.offres.ledavoir.com

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi. Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALLEMENT

- 1- Moderniser. — Vaniteux.
2- Se dit d'un pli dont les deux plans sont parallèles (Géol.). — Poulfé.
3- Disposée. — Calotte des Juifs.
4- Sorte. — Soumettre à la nitration.
5- Oui. — Réel. — Crâne.
6- Serrer.
7- Risque. — Légumineuse.
8- Au revoir. — Sécrétion d'une muqueuse.
9- Navire. — Fête mondaine. — Lui.
10- Célèbre chanteuse. — Pronom. — Laitue de mer.
11- Métamorphoser.
12- Obligation morale. — Période. — Titane.

- 4- comestible. — Étourdi. — Pianiste français (1890-1956).
5- Postérieur. — Néon.
6- Conteste. — Recueil. — Planche.
7- À la mode. — Logement. — Baie.
8- Eau-de-vie à l'anis. — Revu. — Métal précieux.
9- Métier de l'écrivain.
10- Prairie. — Tellement. — Lumen.
11- Jeune apprenti. — Il sert à river.
12- Coiffure du pape. — Plante potagère.

Solution d'hier

1. HARMONICA OR
2. EPATIS RAPIDE
3. MOITREUR TILLOU
4. TITANIC
5. ORLÉANS AN
6. NÉGLIGEMENT
7. ÉVALUÉ
8. AMOUR NEVEU
9. FRENCH TRENCH
10. ALIEN TITANIC
11. DELLA DORSTEN
12. ANEMONE AUTO

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-043540-967. DUNTON RAINVILLE ET AL. s.e.n.c. Partie demanderesse - C. JANUSZ TOPACZEWSKI. Partie défenderesse. Est par la présente donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus au: 8735, MARJOLAIN, ST-LEONARD, à 10h45 heure le 15 septembre 1997, à Savor: 1 Véhicule Chevrolet et acc.; 1 téléviseur 26 po. Sony. ETC. Lesquels effets seront vendus POUR ARGENT COMPTANT ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval, ce 29 août 1997. ERIC LATRAVERSE, huissier de justice. LATRAVERSE ET ASS. HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, suite 235, Laval, Québec, H7S 1N2. Tél: (514) 978-8869. Fax: (514) 978-9013

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO: 500-02-055740-976. LE SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse. GERALD ARBOUR - ARBOUR MOTO, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 septembre 1997 à 10h00, au: 2240, DE L'ÉGLISE, VERDUN, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GERALD

ARBOUR, saisis en cette cause, soit: Harley Davidson, Suzuki 400, 1980, Honda GL 1000, 1979, etc. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, ce 29 août 1997. MARIO DION, huissier de Justice. PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 165, rue de Moulin, St-Eustache, Qué. J7R 2P5 (514) 491-7575.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-02-008244-978. DENISE LUSSIER et CAROLE RICHER, Partie demanderesse - vs SIMONE LARIVIERE, Partie défenderesse. Le 15e jour de septembre 1997 à 10h00, au 5, RIVERSIDE, ST-LAMBERT, Qc, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: SIMONE LARIVIERE. Saisis en cette cause, consistant en: 1 Lecteur cassette Kenwood KR-V75 et acc.; 1 télévision Classic modèle One Descreen Display et acc.; 1 lecteur cassette Genexa SCT 38 et acc.; 1 toile fleurale signée Sylvia; 1 toile bord de mer avec des rochers signée Cloutier; 1 toile orange sur mer signée Cloutier; 1 toile avec montagnes et rivières signée Cloutier; 1 lot d'environ 20 disques compact d'auteurs divers; 1 micé enregistreuse Panasonic 554LC26752 et acc. Et d'autres items. CONDITIONS:

ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MAURICE GAUCHER, Huissier du district de Longueuil, (514)465-4650. GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM PRENEZ AVIS que LYNDIA SARRAZIN, domiciliée au 4415, Henri-Julien, Montréal, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de ALEXANDRE SARRAZIN, Montréal, le 25 août 1997

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-17-001650-970. PROCÉDURE ALLEGUÉE COUR SUPÉRIEURE (Chambre civile) PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT BANQUE ROYALE DU CANADA Partie demanderesse - MICHEL MÉNARD Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à MICHEL

MÉNARD, de comparaître au greffe de cette Cour situé à 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1-100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration et les pièces a été remise au greffe à l'intention de MICHEL MÉNARD. Lieu: Montréal Date: 27 août 1997 LISE DUCHESNE, G.A.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE AVIS est donné à tout intéressé à la succession D'ALBERT LEBLANC, domicilié à Longueuil, au 563 Desmarçais, app. 4, Longueuil, décédé le 16 janvier 1997, que l'inventaire des biens de ce dernier est clos et peut être consulté au bureau de Me MICHEL BIBEAU, notaire, 560 St-Laurent ouest, Longueuil, Qc J4H 3K3 (514) 679-2752. Longueuil, le 28 août 1997.

PRENEZ AVIS que la compagnie CARROSSERIES DOYON & BLANCHETTE INC., demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution. Montréal, ce 29 août 1997 Aram Ouloussian Procureur de la compagnie

PRENEZ AVIS que la compagnie 2164-1022 QUÉBEC INC., demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec la permission de se dissoudre. Longueuil, le 28 août 1997 MICHEL BIBEAU, notaire Tel: (514) 679-2752

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM PRENEZ AVIS que ISABELLE MARIE PASCALE SEGUIN, domiciliée au 1690, François H. Prévost, Montréal, Québec, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de ISABELLE MARIE PASCALE NÉZET SEGUIN. Montréal, le 24 août 1997 ISABELLE SÉGUIN.

PRENEZ AVIS que la compagnie 2164-1022 QUÉBEC INC., demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec la permission de se dissoudre. Longueuil, le 28 août 1997 MICHEL BIBEAU, notaire Tel: (514) 679-2752

PRENEZ AVIS que la compagnie 2164-1022 QUÉBEC INC., demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec la permission de se dissoudre. Longueuil, le 28 août 1997 MICHEL BIBEAU, notaire Tel: (514) 679-2752

PRENEZ AVIS que la compagnie 2164-1022 QUÉBEC INC., demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec la permission de se dissoudre. Longueuil, le 28 août 1997 MICHEL BIBEAU, notaire Tel: (514) 679-2752

PRENEZ AVIS que la compagnie 2164-1022 QUÉBEC INC., demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec la permission de se dissoudre. Longueuil, le 28 août 1997 MICHEL BIBEAU, notaire Tel: (514) 679-2752

PRENEZ AVIS que la compagnie 2164-1022 QUÉBEC INC., demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec la permission de se dissoudre. Longueuil, le 28 août 1997 MICHEL BIBEAU, notaire Tel: (514) 679-2752

PRENEZ AVIS que la compagnie 2164-1022 QUÉBEC INC., demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec la permission de se dissoudre. Longueuil, le 28 août 1997 MICHEL BIBEAU, notaire Tel: (514) 679-2752

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe Règlements

Avis est donné que le conseil municipal, à son assemblée du 25 août 1997, a adopté les règlements suivants: 97-124 Règlement sur l'occupation, par la maison des Acores du Québec-Cacorec, du bâtiment portant les numéros 229 à 233, rue Fleury Ouest
97-125 Règlement sur l'occupation, par un poste de police, d'une partie du bâtiment portant les numéros 10416 et 10418 de la rue Lajeunesse
97-126 Règlement sur l'occupation, par un poste de police, d'une partie du bâtiment situé aux 1805 à 1825 de la rue Fleury Est
97-127 Règlement sur l'occupation, par un poste de police, d'une partie du bâtiment situé au 7920, boulevard Saint-Laurent
97-128 Règlement sur l'occupation, par un poste de police, d'une partie du bâtiment portant les numéros 8900 à 8940 du boulevard Pie-IX
97-129 Règlement sur l'occupation, par un poste de police, du local situé au 8151, rue Rousselot
97-130 Règlement sur l'occupation, par un poste de police, du bâtiment situé au 8156, boulevard Saint-Michel
97-132 Règlement sur l'occupation, par un poste de police, d'une partie du bâtiment situé au 3235, avenue de Granby
97-133 Règlement sur l'occupation, par un poste de police, d'une partie du bâtiment portant les numéros 8295 et 8315 de la rue Notre-Dame Est
97-134 Règlement sur l'occupation, par un poste de police, d'une partie du bâtiment portant les numéros 3315 à 3345 du chemin Queen-Mary
97-135 Règlement sur l'agrandissement et l'occupation du bâtiment situé au 2850, rue Sherbrooke Est, et l'occupation du bâtiment situé au 2600, rue Wurtele, par le Collège Ville-Marie
97-136 Règlement sur la construction et l'occupation d'un bâtiment sur un emplacement situé au 1875, rue Beaubien Est
97-137 Règlement sur l'agrandissement du bâtiment situé au 1401, rue Saint-Patrick, et sur la construction d'un bâtiment sur un terrain situé à l'angle sud-ouest des rues Saint-Patrick et de Montmorency
97-138 Règlement concernant le programme de développement du Grand Séminaire de Montréal et du Collège de Montréal
97-139 Règlement sur la fermeture d'une partie du parc situé au nord-ouest du boulevard Gouin et dans le prolongement du boulevard Rodolphe-Forget
Montréal, le 3 septembre 1997 Le greffier, Léon Laberge

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe Article 36a de la Charte 2e avis

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal Le chef de la section géomatique au Service des travaux publics a approuvé, les 26 mai et 4 juin 1997, en vertu de la résolution CE94 02575 du comité exécutif du 21 décembre 1994 lui déléguant ce pouvoir, la description des ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte: 1. Ruelles situées à l'intérieur des quadrilatères mentionnés ci-après et formés des lots suivants du cadastre de la Cité de Montréal (quartiers Saint-Jacques et Saint-Louis) et du cadastre du Village de Saint-Jean-Baptiste, circonscription foncière de Montréal, plus explicitement décrites comme suit: CADASTRE DE LA CITÉ DE MONTRÉAL (QUARTIER SAINT-JACQUES): Rue Saint-Denis, Rue de Rigaud, Rue Berri, Rue Sherbrooke (lot 1200-16) Rue Saint-Denis, Rue Cherrier, Rue Berri, Rue de Malines (lots 1200-32 et 1200-38-1) Rue Saint-Hubert, Avenue Duluth, Rue Saint-Christophe, Rue Roy (lots 1203-257E et 1203-287A) Avenue de Châteaubriand, Avenue Duluth, Rue Saint-Hubert, Rue Roy (lots 1203-223B et 1203-253A) Rue Saint-Denis, Avenue Duluth, Rue Rivard, Rue Roy (lot 1202-37) CADASTRE DE LA CITÉ DE MONTRÉAL (QUARTIER SAINT-LOUIS): Avenue Laval, Square Saint-Louis, Rue Saint-Denis, Rue Sherbrooke (lots 899-0, 899-6, 899-10A, 899-6, 900-1, 900-10-2, 900-15, 900-40 et 900-49) Avenue Laval, Avenue des Pins, Avenue Henri-Julien, Square Saint-Louis (lots 902-8, 902-23, 902-38-2, 902-41-2, 902-42-1, 902-41-3, 902-42-3, 902-43-2 et 902-44-2) Avenue Laval, Rue Roy, Avenue Henri-Julien, Avenue des Pins (lot 903-11) Avenue Laval, Avenue Duluth, Avenue Henri-Julien, Rue Roy (lot 903-253) Avenue Henri-Julien, Avenue Duluth, Rue Drolet, Rue Roy (lot 903-175) Rue Drolet, Avenue Duluth, Rue Saint-Denis, Rue Roy (lot 903-96) Rue Drolet, Avenue des Pins, Rue Saint-Denis, Square Saint-Louis (lots 902-93, 902-108 et 902-109) Rue Drolet, Rue Roy, Rue Saint-Denis, Avenue des Pins (lot 902-52) CADASTRE DU VILLAGE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE: Avenue de l'Hôtel-de-Ville, Avenue Duluth, Avenue Laval, Rue Napoléon (lot 315-A-8) Avenue de l'Hôtel-de-Ville, Rue Rachel, Avenue Laval, Avenue Duluth (lot 15-1262) Avenue de l'Hôtel-de-Ville, Rue Marie-Anne, Avenue Laval, Rue Rachel (lot 15-1194) Avenue de l'Hôtel-de-Ville, Avenue du Mont-Royal, Avenue Laval, Rue Marie-Anne (lot 15-1137) Avenue Laval, Avenue Duluth, Avenue Henri-Julien, Rue Roy (lot 15-913) Avenue Laval, Avenue du Mont-Royal, Avenue Henri-Julien, Rue Marie-Anne (lots 15-1086 et 15-1113) Avenue Henri-Julien, Avenue du Mont-Royal, Rue Drolet, Rue Marie-Anne (lots 15-662 et 15-722) Avenue Henri-Julien, Rue Rachel, Rue Drolet, Avenue Duluth (lots 15-830, 15-853 et 15-863) Rue Drolet, Avenue Duluth, Rue Saint-Denis, Rue Roy (lot 15-508) Rue Saint-Denis, Avenue Duluth, Rue Rivard, Rue Roy (lot 15-495) Rue Saint-Denis, Rue Rachel, Rue Rivard, Avenue Duluth (lot 15-461) Rue Saint-Denis, Rue Marie-Anne, Rue Rivard, Rue Rachel (lot 15-400) Rue Saint-Denis, Avenue du Mont-Royal, Rue Rivard, Rue Marie-Anne (lots 14-23 et 14-342) Rue Rivard, Rue Marie-Anne, Rue Berri, Rue Rachel (lot 15-218) Rue Saint-Hubert, Rue Rachel, Rue Saint-André, Avenue Duluth (lot 12-26-A) Avenue de Châteaubriand, Rue Rachel, Rue Saint-Hubert, Avenue Duluth (lot 12-152A) Rue Saint-Hubert, Rue Rachel, Rue Saint-Christophe, Avenue Duluth (lot 12-9-C). (97 0061876) 2. Ruelles situées à l'intérieur des quadrilatères mentionnés ci-après et formés des lots suivants du cadastre du Village de la Côte Saint-Louis et du cadastre du Village de la Côte-de-la-Visitation, circonscription foncière de Montréal, plus explicitement décrites comme suit: CADASTRE DU VILLAGE DE LA CÔTE SAINT-LOUIS: Rue de La Roche, Rue Gilford, Rue de Brébeuf, Avenue du Mont-Royal (lots 329-102A et 329-138A) Rue de Brébeuf, Rue Gilford, Rue Chambord, Avenue du Mont-Royal (lots 329-149A, 330-86 et 330-119)

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (Article 102 (4))

DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE: JEAN BAILLARGEON (238-184-063) comptable résidant au 196, Denis-Veronneau, Boucherville, Québec J4B 7N3, ayant fait affaires sous le nom de Faucher - Daviau & Ass. C.A. AVIS est par la présente donné que JEAN BAILLARGEON a fait une cession le 27 août 1997, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18e jour de septembre 1997 à 11 h 15, au bureau du séquestre au 5, Place Ville-Marie, 9e étage, Montréal (Québec). Daté à Montréal, ce 29e jour d'août 1997. PIERRE LABERGE, c.a. Syndic Responsable de l'actif Pierre Laberge & Associés Inc. SYNDICS DE FAILLITES 3420, rue Hochelaga, Montréal (Qc) H1W 1H3 (514) 521-5188

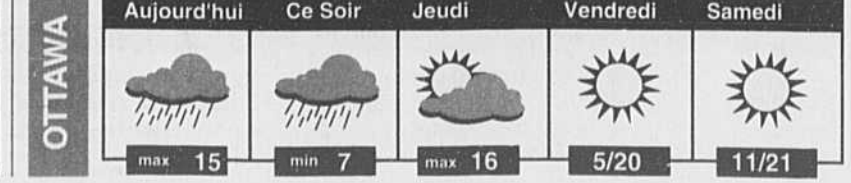
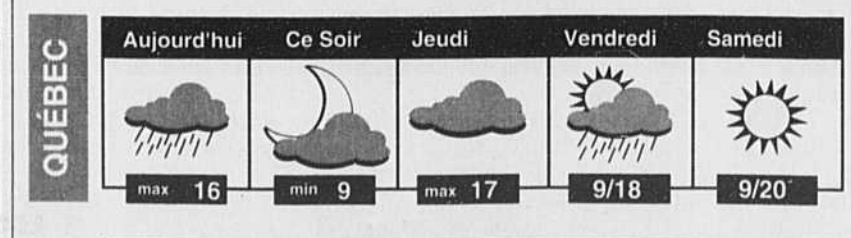
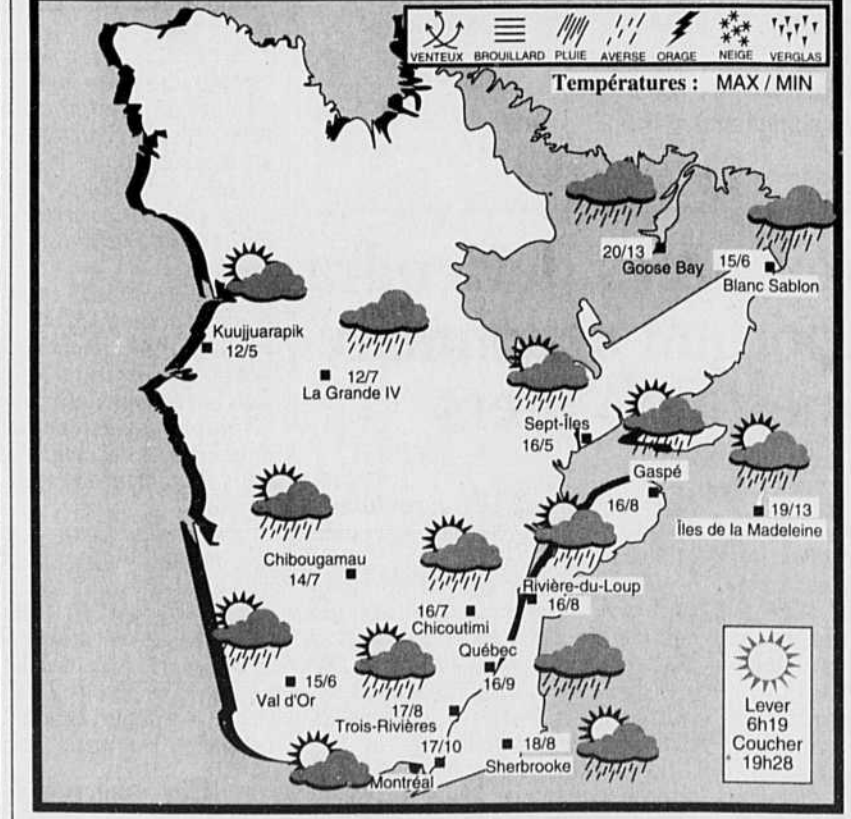
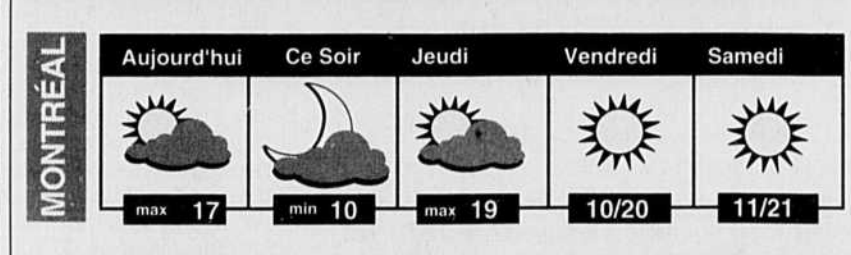
Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe Ordonnances

Avis est donné que le comité exécutif, à son assemblée du 27 août 1997, a édicté les ordonnances suivantes: 271 Ordonnance relative à l'événement «Vision Couleur d'art» 272 Ordonnance relative à l'événement «Fête de Saint-Domenico Savio» 372 Ordonnance relative à l'événement «Vision Couleur d'art» 373 Ordonnance relative à l'événement «Fête de Saint-Domenico Savio» Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 8) Montréal, le 3 septembre 1997 Le greffier, Léon Laberge

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA



VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements 1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées. 2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé. 3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation. La Chambre des huissiers du Québec

LE DEVELOPPEMENT

PASSE PAR LES PETITES ROUTES Envoyez vos dons: 3680, Jeanne-Mance bureau 410 Montréal (Québec) H2X 2K5 Tél.: (514) 982-6622 Ext. de Montréal: 1-800-471-SUCO 35 ANS D'HISTOIRE

Les maladies cardiovasculaires et les accidents vasculaires cérébraux causent chaque année 37% des décès au pays. Fondation des Maladies du Cœur. Donnez. 1-800-567-8563 ou (514) 871-1551

Pour l'amour de la vie! ASSOCIATION DIABÈTE QUÉBEC et ses associations affiliées Soigner c'est bien, prévenir c'est mieux! Renseignements et dons: (514) 259-3422 OU 1-800-361-3504

In memoriam Une rose ne dure que quelques jours. Le cœur doit durer toute la vie. Le don In memoriam est un hommage à la vie. Fondation des Maladies du Cœur du Québec. Tél.: (514) 871-1551 1-800-567-8563

LE DEVOIR

LES SPORTS

État de la réserve collective de sang



La Société canadienne de la Croix-Rouge

Groupe sanguin

B- 35%

Info-collecte: 527-1501

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Lundi

Montréal 4 Boston 2 (10 m)
Kansas City 7 Cincinnati 4
Philadelphie 5 Yankees 1
Cleveland 7 Pittsburgh 5
Mets 3 Toronto 0
White Sox 5 St. Louis 4
Minnesota 7 Cubs 6
Milwaukee 3 Houston 2
Floride 10 Baltimore 4
Detroit 4 Atlanta 2
Seattle 9 San Diego 6
San Francisco 8 Oakland 2
Colorado 4 Anaheim 1

Hier

Yankees à Philadelphie
Baltimore en Floride
Cleveland à Pittsburgh
Boston à Montréal
Kansas City à Cincinnati
Toronto à Mets
Detroit à Atlanta
Minnesota à Cubs
White Sox à St. Louis
Milwaukee à Houston
Los Angeles au Texas
Colorado à Anaheim

Aujourd'hui

Detroit (Blair 14-6)
à Atlanta (Smoltz 13-10), 13h10.
Minnesota (Rodriguez 2-5)
à Cubs (Gonzalez 10-6), 14h20.
Yankees (Gooden 7-4)
à Philadelphie (Green 3-3), 19h05.
Baltimore (Kamieniecki 9-5)
en Floride (Leiter 9-9), 19h05.
Cleveland (Hershiser 12-5)
à Pittsburgh (Loaiza 10-9), 19h05.
Boston (Sele 12-10)
à Montréal (Perez 11-10), 19h35.
Kansas City (Bones 3-4)
à Cincinnati (Tomko 9-5), 19h35.
Toronto (Person 5-10)
à Mets (Micki 6-10), 19h40.
White Sox (Eyre 2-2)
à St. Louis (Osborne 3-6), 20h05.
Milwaukee (Karl 10-10)
à Houston (Garcia 5-8), 20h05.
Los Angeles (Valdes 9-10)
au Texas (Witt 11-9), 20h35.
San Francisco (Darwin 0-1)
à Oakland (Rigby 0-5), 22h35.
San Diego (Mehart 1-2)

	Section Est			
	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	85	52	.620	—
Floride	81	55	.596	3 1/2
New York	74	62	.544	10 1/2
Montréal	68	68	.500	16 1/2
Philadelphie	51	82	.383	32
Section Centrale				
Houston	70	67	.511	—
Pittsburgh	68	70	.493	2 1/2
St. Louis	63	74	.460	7
Cincinnati	59	76	.437	10
Chicago	55	83	.399	15 1/2
Section Ouest				
Los Angeles	78	60	.565	—
S. Francisco	76	62	.551	2
Colorado	69	70	.496	9 1/2
San Diego	65	74	.468	13 1/2

LIGUE AMÉRICAINE

	Section Est			
	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	85	49	.634	—
New York	79	56	.585	6 1/2
Boston	67	71	.486	20
Toronto	65	71	.478	21
Detroit	64	72	.471	22
Section Centrale				
Cleveland	71	62	.534	—
Milwaukee	69	67	.507	3 1/2
Chicago	69	68	.504	4
Minnesota	57	78	.422	15
Kansas City	56	78	.418	15 1/2
Section Ouest				
Seattle	76	62	.551	—
Anaheim	74	64	.536	2
Texas	64	73	.467	11 1/2
Oakland	53	85	.384	23

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Dimanche

Cincinnati 24 Arizona 21
Detroit 28 Atlanta 17
Dallas 37 Pittsburgh 7
Miami 16 Indianapolis 10
Minnesota 34 Buffalo 13
St. Louis 38 N.-Orléans 24
Tennessee 24 Oakland 21 (P)
Giants 31 Philadelphie 17
N.-Angleterre 41 San Diego 7
Jacksonville 28 Baltimore 27
Denver 19 Kansas 3
Jets 41 Seattle 3
Tampa Bay 13 San Francisco 6
Washington 24 Caroline 10

Lundi
Green Bay 38 Chicago 24
Le dimanche 7 septembre
Buffalo à New York Jets, 13h.
Caroline à Atlanta, 13h.
Cincinnati à Baltimore, 13h.
Tennessee à Miami, 13h.
Minnesota à Chicago, 13h.
N.-Angleterre à Indianapolis, 13h.
San Diego en Nouvelle-Orléans, 13h.
San Francisco à St. Louis, 13h.
Tampa Bay à Detroit, 13h.
Washington à Pittsburgh, 13h.
Denver à Seattle, 16h.
Green Bay à Philadelphie, 16h.
New York Giants à Jacksonville, 16h.
Dallas à Arizona, 20h.
Le lundi 8 septembre
Kansas City à Oakland, 21h.

Monica Seles a été éliminée hier par la Roumaine Spirlea, semée 11^e.

Flushing Meadow

Seles s'éteint à NY

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Après le numéro un mondial, l'Américain Pete Sampras, c'est sa compatriote Monica Seles qui a fait des adieux prématurés à l'US Open, éliminée en quarts par la Roumaine Irina Spirlea, tête de série n° 11, 6-7 (5/7), 7-6 (10/8), 6-3, hier à Flushing Meadow.

Tête de série n° 2, Seles a enregistré son plus mauvais résultat depuis 1990 dans cet US Open qu'elle a remporté les deux années suivantes et dont elle fut finaliste en 1995 et 1996 après plus de deux ans d'absence dus à l'agression au couteau dont elle fut victime en avril 1993 en Allemagne.

«Je suis beaucoup moins connue que Monica. Je pense que cela va changer», commentait la Roumaine, qui s'était déjà illustrée en éliminant la Russe Anna Kournikova et la Sud-Africaine Amanda Coetzer (n° 5). Sous la chaleur, elle dut surmonter la perte du premier set au tie-break, remporter le suivant également au jeu décisif — non sans avoir sauvé une balle de match à 6-5 pour Seles — puis prendre deux fois le service de sa rivale, notamment au dernier jeu.

Seles a vite montré un visage marqué par la fatigue et la déception. Elle semblait ne pas trouver la solution face à une rivale qu'elle avait battue lors de leurs quatre précédentes confrontations, la dernière cette année à Key Biscayne.

«Cette fois, j'étais prête à me battre sur tous les points, jusqu'aux crampes, quitte à mourir sur le court», affirmait

Spirlea qui, à 23 ans, a enregistré le meilleur résultat de sa carrière en Grand Chelem et disputera sa place en finale face à la gagnante de la rencontre opposant la Française Sandrine Testud à l'Américaine Venus Williams.

Le Chilien Marcelo Rios (n° 10) n'a laissé aucune chance à l'Espagnol Sergi Bruguera (n° 7), ne consacrant que trois sets (7-5, 6-2, 6-4) et moins de deux heures au finaliste de Roland-Garros. «Je m'attendais à un match difficile comme lors de notre première confrontation. Mais les rudes batailles des tours précédents m'avaient donné confiance. De plus, je progresse sur le plan mental en vieillissant.»

Le gaucher de Santiago croit en ses chances — «l'élimination de Sampras rend les choses plus faciles» — qu'il devra défendre au prochain tour face au vainqueur du match opposant l'Américain Michael Chang (n° 2), finaliste l'an dernier, au Français Cédric Pioline, finaliste ici-même en 1993 et à Wimbledon cette année.

Magnus Larsson a remporté le duel des non-classés. 37^e mondial, il a disposé en trois manches (6-3, 7-6, 6-3) du Sud-Africain Wayne Ferreira (55^e) et devait attendre la fin de soirée pour connaître le nom de son adversaire.

L'Américain Andre Agassi affichait une grande confiance avant d'affronter l'Australien Patrick Rafter (n° 13). «Rafter joue bien mais je fais parfaitement ce que j'ai à faire actuellement», affirmait le vainqueur de 1994, qui affirme à qui veut l'entendre qu'il est capable de gagner le tournoi une deuxième fois.

Mondiaux d'aviron

Deux autres qualifiés

Chambery, France (PC) — Derek Porter de Victoria s'est qualifié pour les demi-finales en couple des championnats du monde d'aviron, hier, lorsqu'il a franchi le fil d'arrivée au deuxième rang du repêchage derrière le Norvégien Fredrik Bekken.

Une seule autre Canadienne était en compétition, hier, soit la Torontoise Laurie Featherstone, qui a accédé aux demi-finales du skiff féminin poids léger en se classant deuxième au repêchage.

Porter, le médaillé olympique d'argent l'année dernière, a pris l'avance dès le départ jusqu'à quelques mètres de la ligne d'arrivée lorsqu'il a été rejoint par Bekken.

Bekken, médaillé d'argent plus tôt cet été à une épreuve de la Coupe du monde à Lucerne, en Suisse, a mérité la victoire en sept minutes 3 sec 85. Porter a été chronométré en 7 min 04 sec 79.

«Je l'ai laissé aller, a dit Porter. C'est difficile de résister à la pression lorsque ce n'est pas nécessaire.»

Quant à Featherstone, elle a brièvement pris les commandes vers la fin mais elle a été devancée en extremis par la Danoise Malene Busk. Busk a terminé l'épreuve en 7 min 59 sec 83, suivie par Featherstone à 8 min 00 sec 68.

Les demi-finales de ces championnats du monde mettant aux prises 14 classes olympiques et 10 non olympiques et poids légers, débuteront demain, les finales samedi.

Par ailleurs, les équipages de Grande-Bretagne arboreront un ruban noir sur leur uniforme samedi, le jour des funérailles de Diana.

Omnium canadien de golf

Tiger ensorcèlera-t-il le Royal-Montréal ?

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Le-Bizard — Phénomène du golf, Tiger Woods parvient déjà à transcender son sport par son intelligence, sa maturité et son humanisme.

Hier, au club Royal-Montréal de l'Île-Bizard, où sera disputé l'omnium canadien Bell à compter de demain, Tiger a rencontré la presse en employant un sens de la répartie rarement égalé. Ensorceleur, le jeune golfeur de 21 ans au sourire irrésistible est aussi à l'aise derrière un micro qu'au-dessus d'une balle.

Tous les sujets ou presque ont été abordés. Le décès tragique de Diana, la coupe Ryder, son impact sur l'industrie du golf, la pression associée à son succès, ses parents, Michael Jordan, la fondation qui porte son nom, etc. D'entrée, il a su établir un climat de complicité avec les très nombreux journalistes qui remplissaient la salle.

Tiger a décidé la semaine dernière de sa participation au tournoi. Il sait peu de choses de Montréal si ce n'est du Canadien, des Expos et du froid.

«C'est un tournoi important puisqu'il s'agit d'un championnat national. Pour moi, ça veut dire quelque chose», a déclaré Woods, qui était coiffé d'une casquette Nike et d'un polo gris marqué du célèbre logo. Tiger entend d'ailleurs découvrir les charmes de la ville durant son bref séjour parmi nous.

L'omnium canadien se veut également une bonne préparation en vue des matchs de la coupe Ryder, fin septembre, en Espagne, ce qu'il n'a pas manqué de relever.

Woods ne connaissait pas le parcours du Royal-Montréal avant de jouer un premier 18 trous, accompagné de centaines d'admirateurs.

«J'aime les vieux parcours dont les allées sont délimitées par des arbres ou l'herbe longue. Je n'apprécie pas les terrains qui ressemblent à des stades où on peut envoyer sa balle un peu n'importe où. Pour moi, ce n'est pas du golf.»

Woods dit qu'il aura besoin de deux rondes d'entraînement pour se familiariser avec le parcours.

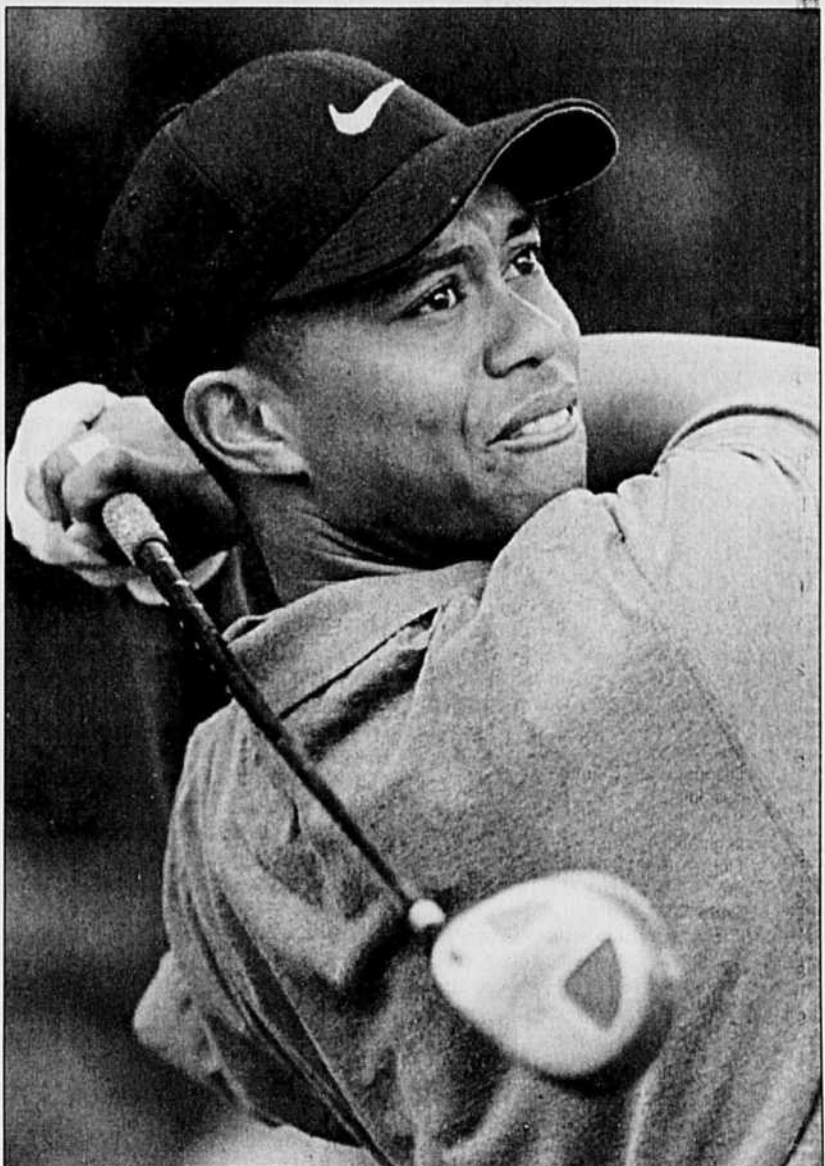
Les paparazzis

Comme bien des gens, Tiger a été touché par la mort de Lady Dy. Selon lui, des efforts devront être faits pour préserver la vie privée des gens.

«Il faut faire quelque chose, dit-il. On parle ici de véritable agression. La vie des gens en est changée. Il arrive même qu'ils en meurent.»

«J'ai moi-même déjà été agressé. J'ai subi des menaces de mort. Mais ces comportements agressifs ne sont jamais venus de la presse. Seulement du public.»

D'après Woods, les athlètes ne risquent pas d'être pourchassés par les paparazzis comme le sont les vedettes de cinéma ou les membres de la royauté.



Le golfeur de l'heure au sein de la PGA, Tiger Woods, est en ville.

«Nous sommes accessibles au public. Les gens peuvent nous voir. Ce n'est pas le cas des vedettes rock ou de la royauté.»

Woods avoue avoir beaucoup changé depuis sa victoire aux tournois des Maitres. Il a compris que pour être heureux, il devait être lui-même: un jeune homme souriant, blagueur aimant la vie.

«J'avoue que ma soudaine renommée m'a pris par surprise. Je ne m'y attendais pas. Rien ne vous prépare à ça. Je suis maintenant reconnu partout où je vais. Ça a changé ma vie.»

«Pour être bien dans ma peau, je dois être moi-même, a-t-il répété. Même si cela va me créer des ennuis à l'occasion. C'est déjà arrivé et ça arrivera encore.»

Woods détient des commandites évaluées à 95,2 millions auxquelles s'ajoutent des gains de 1 949 920 \$ US pour l'année 1997. Justin Leonard occupe le deuxième rang avec des gains de 1 401 536 \$ US. Mais au-delà de l'argent, Woods semble investi d'une mission, comme l'était Muhammad Ali à une autre époque. Il se dit ca-

pable de rapprocher les peuples comme l'a prédit son père Earl.

«Oui, je peux le faire», dit-il simplement.

Woods est également sensible à l'influence qu'il exerce auprès des jeunes.

«À Orlando, j'ai vu une petite fille de cinq ans qui frappait des balles. Son élan était parfait même si elle tenait un bâton dans ses mains depuis six mois seulement. Elle m'a dit que c'est grâce à moi si elle s'intéressait au golf. J'ai compris que le golf était en train de changer.»

Neuf des 25 premiers boursiers de la PGA prennent part à l'omnium canadien Bell. Ce sont Woods, Justin Leonard, vainqueur de l'omnium britannique, Jim Furyk, Greg Norman, Davis Love III, gagnant du championnat de la PGA, Mark O'Meara, Vijay Singh, Frank Nobilo et Tommy Tolles. Parmi les grands absents, on note Steve Elkington, Ernie Els, Phil Mickelson, Nick Price et Tom Lehman.

Un autre Leonard-Duran à Montréal ?

New York (AP) — Sugar Ray Leonard et Roberto Duran songeraient à disputer un quatrième combat l'un contre l'autre devant l'intérêt manifesté par des groupes à Montréal et en Australie.

Le promoteur Mike Acri, qui a des contacts avec les deux boxeurs, a confié hier qu'il avait discuté de l'affaire avec eux. «Si la bourse en vaut la peine, j'y songerais mais j'aurais besoin d'un ou deux combats (avant celui contre Duran) pour voir où j'en suis», a précisé Leonard par l'entremise d'Acri de son bureau d'Érie, en Pennsylvanie.

Acri a mentionné que Duran lui avait confié, «qu'il y avait deux gars qui étaient une source de motivation, Camacho et Leonard», et qu'il préférerait se battre contre Hector Camacho, car il estime qu'on lui a volé la victoire

quand Camacho a été déclaré vainqueur par décision des juges le 22 juin 1996, à Atlantic City.

Acri a ajouté qu'un groupe de Montréal l'avait contacté pour promouvoir un combat dans la métropole et, jeudi dernier, ils se sont informés de la possibilité d'y présenter un combat Leonard contre Duran.

«Il s'agit de deux des grandes légendes de la boxe et, même si leurs meilleures années sont derrière eux, je serais prêt à tout pour les voir à l'œuvre», a précisé le promoteur australien Bill Mordey.

Leonard, âgé de 41 ans, est récemment devenu un aspirant au classement des poids super moyen en inscrivant une décision aux dépens de l'Argentin Jorge Castro (105-5-2) au Panama.

Votre avenir dès aujourd'hui.

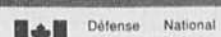
Vous cherchez un emploi? Vous désirez apprendre un métier? Dans les Forces canadiennes, nous offrons autant aux hommes qu'aux femmes la possibilité de devenir opérateur, technicien ou employé de soutien. Faites partie de notre équipe et obtenez des compétences pour le restant de votre vie dans un esprit canadien empreint de fierté. Pour de plus amples renseignements, passez à un centre de recrutement ou composez le

1 800 856-8488
www.dnd.ca

FORCES

CANADIENNES

Régulière et de réserve



VOTRE CHOIX. VOTRE AVENIR. VOTRE FIERTÉ.

ÉTUDIANTS!

Abonnez-vous pour la rentrée scolaire

Soyez parmi les **2000 premiers étudiants** à prendre un abonnement au *Devoir*

et courez la chance de gagner un

Ordinateur VIRTUA Pentium 166-MMX

16mo EDO, disque dur de 2.1 Gig, carte vidéo ATI 3D expression 2mo, CD-Rom 12X, Fax-modem 33.6 avec voix, carte de son 16 bits stéréo, hauts-parleurs 100 watts, moniteur 15" SVGA, logiciel Windows 95 français. Garantie de 3 ans pièces et main d'œuvre.

d'une valeur de 1900\$

En collaboration avec

DATA CAMPUS
INFORMATIQUE

Voyez tous les détails aux kiosques du *Devoir* ou de Rabais campus qui seront de passage dans votre établissement scolaire.

Les dates de passage du *Devoir* ou de Rabais-campus dans votre établissement et les règlements du concours sont disponibles aux locaux du *Devoir*, 2050 de Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9, Tél.: 982-0180 ou 1-800-265-0180
Date limite: 15 octobre 1997
Le gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter son prix.

LE DEVOIR

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ATWATER: Place Alexis-Nihon (935-4246) — Kull le conquérant 13h30, 15h40, 17h40, 19h40, 21h40 — Money Talks 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — Mastermind 16h, 21h10 — Leave it to Beaver 13h45, 18h45
BERRI: 1280, rue St-Denis (288-2115) — Kull le conquérant 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h35 — Air Force One v.f. 13h45, 16h15, 19h, 21h45, jeu. 13h45, 16h15, 19h — Métamorphose 13h40, 15h50, 19h10, 21h30 — Défectives 13h30, 16h, 19h05, 21h25 — Argent comptant 19h35, 21h40 — Toby: Le joueur étoile 13h35, 15h35, 17h35
BOUCHERVILLE: 20, boul. de Montargis (449-6404) — Kull le conquérant 13h35, 15h35, 17h40, 19h40, 21h50, jeu. 19h40, 21h50 — Défectives 13h20, 15h25, 17h30, 19h35, 21h40, jeu. 19h35, 21h40 — Air Force One 13h25, 16h05, 19h20, 21h45, jeu. 19h20, 21h45 — Le mariage de mon meilleur ami 13h15, 15h20, 17h25, 19h25, 21h25, jeu. 19h25, 21h25 — Contact v.f. 13h, 15h45, 18h30, 21h10, jeu. 18h30, 21h10 — Toby: Le joueur étoile 13h40, 15h50, 17h45, 19h45, jeu. 19h45 — Double/identité 21h35 — Métamorphose 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, jeu. 19h05, 21h05 — Mon ami Willy 3 ven. sam. dim. lun. mar. mer. 13h10, 15h10, 17h10 — Argent comptant 18h50, 21h15 — Hommes en noir 13h30, 15h30, 17h35, 19h30, 21h30, jeu. 19h30, 21h30 — Complot mortel 13h15, 16h, 18h45, 21h20, jeu. 18h45, 21h20
BROSSARD: 2150, Lapinière, Mail Champlain (465-5906) — Copland 13h30, 15h50, 19h15, 21h25, mer. jeu. 19h15, 21h25 — Air Force One 15h10, 19h, 21h30, mer. jeu. 19h, 21h30 — Mon ami Willy 3 ven. sam. dim. lun. mar. 13h — Mimic 13h40, 16h, 19h20, 21h30, mer. jeu. 19h20, 21h30 — Excess Baggage 13h45, 16h, 19h10, 21h20, mer. jeu. 19h10, 21h20 — Leave it to Beaver ven. sam. dim. lun. mar. 13h15, 15h, 18h50 — Mastermind 16h45, 18h50, mer. jeu. 18h50 — Contact v.f. 21h — Kull le conquérant 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20, mer. jeu. 19h20, 21h20 — She's So Lovely 13h, 15h, 17h, 19h, 21h10, mer. jeu. 19h, 21h10
CARREFOUR DU NORD: 900, boul. Grignon (436-4525) — Georges de la jungle ven. sam. dim. lun. 13h, 14h55, 16h50, 19h, 21h, mar. mer. jeu. 19h, 21h — Kull le conquérant ven. sam. dim. lun. 13h, 14h55, 16h50, 19h, 21h, mar. mer. jeu. 19h, 21h — Air Force One v.f. ven. sam. dim. lun. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30, mar. mer. jeu. 19h, 21h30 — Truand v.f. ven. sam. dim. lun. 13h, 15h30, 19h, 21h30, mar. mer. jeu. 19h, 21h30 — Hercule v.f. ven. sam. dim. lun. 13h, 15h30, 19h, 21h30, mar. mer. jeu. 19h, 21h30 — Money Talks 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, mer. jeu. 19h30, 21h30 — Complot mortel 13h15, 16h, 18h45, 21h20, jeu. 18h45, 21h20
CENTRE EATON: 705, rue Ste-Catherine Ouest (985-5730) — Truand 13h10, 16h, 19h05, 21h55, ven. sam. 24h30 — Hoodlum 12h30, 15h25, 18h35, 21h35, ven. sam. 24h10 — Contact 12h20, 15h30, 18h40, 21h40 — G.I. Jane v.f. 12h40, 15h40, 18h50, 21h50, ven. sam. 24h20 — Georges de la jungle 13h30, 16h10, 19h15, ven. sam. 24h15, jeu. 13h30, 16h10 — Conspiracy Theory 21h30 — Event Horizon v.f. 13h20, 15h50, 19h, 21h20, ven. sam. 24h40
CENTRE LAVAL: 1600, boul. Le Corbusier (688-7776) — G.I. Jane v.f. 13h15, 15h50, 19h20, 21h50 — G.I. Jane 12h50, 15h20, 19h, 21h40 — Georges de la jungle 13h20, 15h25, 18h35, 21h35 — Truand 13h30, 15h35, 18h45, 21h45 — Hercule v.f. 13h05, 15h35 — Contact 18h35, 21h30 — Event Horizon v.f. 13h35, 16h15, 19h25, 21h35 — A Smile Like Yours 13h10, 15h40, 18h40, 21h — Event Horizon 13h25, 16h10, 19h10, 21h20 — Conspiracy Theory 12h45, 15h45, 18h45, 21h45 — Georges de la jungle 13h30, 16h20, 19h15 — Le mariage de mon meilleur ami 21h50
CINÉMA ANGRIGNON: 7077, boul. Newman, Lasalle (366-2483) — G.I. Jane v.f. 12h40, 13h40, 15h30, 16h20, 19h, 19h25, 21h35, 22h, mer. jeu. 19h, 19h25, 21h35, 22h — Georges de la jungle 13h50, 16h10, 18h45, mer. jeu. 18h45 — Truand 12h30, 15h45, 19h, 21h45, mer. jeu. 19h, 21h45 — Conspiracy Theory 12h50, 15h40, 18h40, 21h40, mer. jeu. 18h40, 21h40 — A Smile Like Yours 14h, 16h40, 19h35, 21h55, mer. jeu. 19h35, 21h55 — G.I. Jane 13h30, 16h30, 19h15, 22h05, mer. jeu. 19h15, 22h05 — Georges de la jungle 13h10, 15h50, 18h45, mer. jeu. 18h45 — Event Horizon

v.f. 21h30 — Hercule v.f. ven. sam. dim. lun. mar. 13h20, 16h — Event Horizon 19h10, 21h25 — Hoodlum 13h, 15h50, 18h50, 21h50, mer. jeu. 18h50, 21h50
CINÉPLEX CENTRE-VILLE: 2001, rue Université (849-3456) — Hercule v.f. 13h50, 16h, jeu. 16h — Encore 19h10, 21h10 — Lucie Aubrac 18h50, 21h15 — Mon ami Willy 3 14h, 16h10, jeu. 16h10 — Complot mortel 13h30, 17h20, 20h50, jeu. 17h20, 20h50 — Georges de la jungle 13h35, 15h35, 17h35, 19h35, 21h35, jeu. 15h35, 17h35, 19h35, 21h35 — Hommes en noir 14h, 16h25, 19h, 21h05, jeu. 16h25, 19h, 21h05 — Leave it to Beaver ven. sam. dim. lun. mar. mer. 13h45 — Spawn v.f. 16h10, 19h, 21h — Men in Black 13h45, 16h15, 19h15, 21h20, jeu. 19h15, 21h20 — Kull le conquérant 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, jeu. 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — Le mariage de mon meilleur ami 13h50, 16h, 19h10, 21h25, jeu. 16h, 19h10, 21h25
COMPLEXE DESJARDINS: 1, Place Desjardins (288-3141) — La vie de Jésus lun. mar. mer. jeu. 13h40, 16h10, 19h10, 21h20 — Actrices lun. 19h30, 21h30, mar. mer. jeu. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — Un air si pur mer. jeu. 13h45, 16h20, 19h, 21h20 — Le siège de l'âme lun. 19h05, 21h25, mar. 13h35, 16h, 19h05, 21h25 — Contact v.f. lun. mar. 13h35, 16h35, 19h35, mer. jeu. 13h35, 16h35, 19h35
DAUPHIN: 2396, rue Beaubien Est (721-6060) — Contact v.f. sam. dim. lun. 13h30, 16h45, 20h, ven. mar. mer. jeu. 20h — Passage à l'acte sam. dim. lun. 13h45, 16h, 19h10, 21h20, ven. mar. mer. jeu. 19h10, 21h20
DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — Kull le conquérant 19h10, 21h20, sam. dim. lun. 13h, 15h30, 19h10, 21h20 — Excess Baggage 19h30, 21h50, sam. dim. lun. 13h15, 15h45, 19h30, 21h50 — Copland 19h20, 21h40 — Mastermind sam. dim. lun. 13h45, 16h15 — Mimic 19h, 21h30, sam. dim. lun. 13h30, 16h, 19h, 21h30
ÉGYPTE: 1455, rue Peel (843-3112) — She's So Lovely 13h30, 15h25, 17h20, 19h20, 21h25 — Mimic 14h, 16h15, 19h, 21h15 — Excess Baggage 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30
FAMOUS PLAYERS GREENFIELD PARK: 993, boul. Taschereau (672-2375) — A Smile Like Yours 13h15, 15h55, 19h40, 22h05, mer. jeu. 19h40, 22h05 — G.I. Jane 13h30, 16h15, 19h15, 21h50, mer. jeu. 19h15, 21h50 — G.I. Jane v.f. 13h40, 16h30, 19h, 21h35, mer. jeu. 19h, 21h35 — Money Talks 13h05, 15h30, 19h35, 21h55, mer. jeu. 19h35, 21h55 — Georges de la jungle 13h, 15h45, 19h10, mer. jeu. 19h10 — Conspiracy Theory 21h20 — Hoodlum 13h35, 16h20, 19h05, 21h45, mer. jeu. 19h05, 21h45 — Truand 13h45, 16h35, 19h20, 22h, mer. jeu. 19h20, 22h — Event Horizon 13h20, 19h30, mer. jeu. 19h30 — Event Horizon v.f. 15h50, 21h40, mer. jeu. 21h40
FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185, Hymus (697-8095) — Men in Black 21h40 — Event Horizon 13h, 15h30, 19h20, mer. jeu. 19h20 — Money Talks 13h20, 15h25, 19h25, 21h30, mer. jeu. 19h25, 21h30 — A Smile Like Yours 13h45, 15h50, 19h15, 21h25, mer. jeu. 19h15, 21h25 — G.I. Jane 13h15, 16h, 19h05, 21h45, mer. jeu. 19h05, 21h45 — Copland 13h50, 16h20, 19h30, 21h50, mer. jeu. 19h30, 21h50 — Air Bud ven. sam. dim. lun. mar.

13h05, 15h15 — Conspiracy Theory 19h, 21h55 — Hoodlum 13h30, 16h15, 19h10, 22h, mer. jeu. 19h10, 22h — George of the Jungle 14h, 16h30, 18h50, mer. jeu. 18h50
FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616, rue Ste-Catherine Ouest (932-2230) — Copland 14h, 16h20, 19h10, 21h25 — Air Force One 13h50, 16h30, 19h, 21h35 — Mrs. Brown 13h30, 15h45, 18h45, 21h — Shall we Dance 13h40, 16h, 19h20, 21h40
GALERIES LAVAL: 1545, boul. Le Corbusier (849-3456) — Air Force One v.f. 13h40, 16h20, 19h10, 21h45, jeu. 19h10, 21h45 — Mimic 13h20, 16h, 19h10, 21h30, jeu. 19h10, 21h30 — Excess Baggage 13h45, 16h30, 19h15, 21h25, jeu. 19h15, 21h25 — Kull le conquérant 13h, 15h, 17h, 19h05, 21h10, jeu. 19h05, 21h10 — Défectives v.f. 13h45, 16h30, 19h05, 21h25, jeu. 19h05, 21h25 — Leave it to Beaver ven. sam. dim. lun. mar. mer. 13h, 15h, 17h — Complot mortel 19h, 21h45 — Toby: Le joueur étoile ven. sam. dim. lun. mar. mer. 13h05, 15h10, 17h15 — Money Talks 19h20, 21h20 — Copland 13h30, 16h15, 19h, 21h20, jeu. 19h, 21h20
LANGELIER: 7305, rue Langelier (255-5482) — Contact v.f. sam. dim. lun. 19h, 21h45, ven. mar. mer. jeu. 21h15, ven. sam. dim. 24h15 — Toby: Le joueur étoile sam. dim. lun. 13h, 15h, 17h, ven. mar. mer. jeu. 19h — Spawn v.f. sam. dim. lun. 13h05, 15h05, 17h05, ven. mar. mer. jeu. 19h05 — Hommes en noir sam. dim. lun. 19h05, 21h10, ven. mar. mer. jeu. 21h10, ven. sam. dim. 23h15 — Complot mortel sam. dim. lun. 13h, 15h45, 19h10, 21h50, ven. mar. mer. jeu. 19h10, 21h50, ven. sam. dim. 24h20 — Défectives sam. dim. lun. 13h, 15h05, 17h10, 19h20, 21h25, ven. sam. dim. 23h30 — Air Force One sam. dim. lun. 12h30, 14h45, 17h05, 19h20, 21h45, ven. mar. mer. jeu. 19h20, 21h45, ven. sam. dim. 24h — Kull le conquérant sam. dim. lun. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, ven. mar. mer. jeu. 19h15, 21h15, ven. sam. dim. 23h15
LOEWS: 954, rue Ste-Catherine Ouest (861-7437) — G.I. Jane 13h, 16h, 19h, 21h40, ven. sam. 24h15 — Conspiracy Theory 13h30, 16h50, 20h15, ven. sam. 23h20 — Event Horizon 13h15, 15h45, 19h20, 21h50, ven. sam. 24h10 — Face/Off 14h, 17h, 20h, ven. sam. 23h — A Smile Like Yours 13h45, 16h10, 19h10, 21h20, ven. sam. 23h40, jeu. 13h45, 16h10, 19h10
LONGUEUIL: 825, rue St-Laurent Ouest, Centre Commercial (679-7451) — Métamorphose ven. sam. dim. lun. 13h30, 16h05, 19h05, 21h30, mar. mer. jeu. 19h05, 21h30 — Kull le conquérant ven. sam. dim. lun. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h25, mar. mer. jeu. 19h10, 21h25 — Défectives v.f. ven. sam. dim. lun. 13h40, 16h15, 19h15, 21h35, mar. mer. jeu. 19h15, 21h35 — Argent comptant 21h45 — Toby: Le joueur étoile ven. sam. dim. lun. 13h15, 15h15, 17h15 — Air Force One v.f. 19h15 — Complot mortel ven. sam. dim. lun. 13h, 16h, 19h, 21h40, mar. mer. jeu. 19h, 21h40
PALACE: 698, rue Ste-Catherine Ouest (866-6991) — The Fifth Element 13h10, 16h, 18h50, 21h40, ven. sam. 24h25 — Batman & Robin 13h, 15h50, 18h30, 21h, ven. sam. 23h30 — The Lost World: Jurassic Park 12h40, 15h40, 18h40, 21h30, ven. sam. 24h10 — Addicted to Love 12h25, 14h40, 17h10, 19h30, 21h45, ven. sam. 24h — Speed 2: Cruise Control 13h30, 16h20, 19h, 21h50, ven.

15h15, 17h15, ven. mar. mer. jeu. 19h15 — Complot mortel sam. dim. lun. 19h15, 21h55, ven. mar. mer. jeu. 21h35, ven. sam. dim. 24h20 — Kull le conquérant sam. dim. lun. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven. mar. mer. jeu. 19h, 21h, ven. sam. dim. 23h — G.I. Jane v.f. sam. dim. lun. 13h10, 15h35, 19h10, 21h35, ven. mar. mer. jeu. 19h10, 21h35, ven. sam. dim. 23h55 — Event Horizon v.f. sam. dim. lun. 13h05, 15h10, 17h10, 19h15, 21h20, ven. mar. mer. jeu. 19h15, 21h20, ven. sam. dim. 23h25
VERSAILLES: 7275, rue Sherbrooke Est (353-7800) — Truand 13h, 15h45, 19h, 21h50 — G.I. Jane v.f. 13h10, 15h55, 18h45, 21h30 — Georges de la jungle 13h20, 15h20, 19h05 — Event Horizon 21h05 — Event Horizon v.f. 13h15, 15h25, 19h10, 21h20 — Copland 13h30, 16h, 19h30, 21h40 — G.I. Jane 13h10, 16h05, 18h55, 21h45
PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — Copland 13h45, 16h, 19h, 21h15, jeu. 19h, 21h15 — Air Force One 13h40, 16h20, 19h20, 21h35, jeu. 18h55, 21h35 — Hoodlum 13h30, 16h10, 18h50, 21h30, jeu. 18h50, 21h30 — Event Horizon 16h05, 21h40, jeu. 21h40 — Money Talks 13h55, 19h15, jeu. 19h15 — Kull le Conqueror 13h50, 16h25, 19h05, 21h10, jeu. 19h05, 21h10 — G.I. Jane 13h35, 16h15, 18h45, 21h20, jeu. 18h45, 21h20 — Mimic 19h10, 21h25 — Air Bud ven. sam. dim. lun. mar. mer. 14h, 16h30
POINTE-CLAIRE: 6341, Route Transcanadienne (630-7286) — Leave it to Beaver 16h, 19h, 21h — Mastermind 13h40, 21h15, jeu. 21h15 — She's So Lovely 13h20, 15h20, 17h20, 19h25, 21h30, jeu. 19h25, 21h30 — Air Force One 13h30, 16h10, 18h45, 21h20, jeu. 18h45, 21h20 — Kull le Conqueror 13h30, 15h30, 17h30, 19h35, 21h35, jeu. 19h35, 21h35 — Excess Baggage 14h, 16h20, 19h, 21h20, jeu. 19h, 21h20 — Mimic 13h50, 16h20, 19h15, 21h30
STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard (979-3866) — Georges de la jungle sam. dim. lun. 13h15, 15h15, 17h15, ven. mar. mer. jeu. 19h15 — Hommes en noir sam. dim. lun. 19h15, 21h15, ven. mar. mer. jeu. 21h15, ven. sam. dim. 23h15 — G.I. Jane v.f. sam. dim. lun. 13h10, 15h35, 19h10, 21h35, ven. mar. mer. jeu. 19h10, 21h35, ven. sam. dim. 23h55 — Truand v.f. sam. dim. lun. 13h20, 15h55, 19h10, 21h45, ven. mar. mer. jeu. 19h10, 21h45, ven. sam. dim. 24h15 — Complot mortel sam. dim. lun. 13h, 15h35, 19h, 21h40, ven. mar. mer. jeu. 19h, 21h40, ven. sam. dim. 24h10 — Air Force One v.f. sam. dim. lun. 12h30, 14h45, 17h05, 19h20, 21h45, ven. mar. mer. jeu. 19h20, 21h45, ven. sam. dim. 24h — Toby: Le joueur étoile sam. dim. lun. 13h10, 15h10, 17h10 — Event Horizon v.f. 19h10, 21h15, ven. sam. dim. 23h20 — Défectives sam. dim. lun. 13h, 15h05, 17h10, 19h20, 21h25, ven. mar. mer. jeu. 19h20, 21h25, ven. sam. dim. 23h30 — Kull le conquérant sam. dim. lun. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h25, ven. mar. mer. jeu. 19h05, 21h25, ven. sam. dim. 23h05
TERREBONNE: 1971, Chemin du Coteau (849-3456) — Air Force One v.f. sam. dim. lun. 12h30, 14h45, 17h05, 19h20, 21h45, ven. mar. mer. jeu. 19h20, 21h45, ven. sam. dim. 24h — Défectives sam. dim. lun. 13h, 15h05, 17h10, 19h20, 21h25, ven. mar. mer. jeu. 19h20, 21h25, ven. sam. dim. 23h30 — Truand v.f. sam. dim. lun. 13h20, 15h55, 19h10, 21h45, ven. mar. mer. jeu. 19h10, 21h45, ven. sam. dim. 24h15 — Toby: Le joueur étoile sam. dim. lun. 13h05, 15h05, 17h05, ven. mar. mer. jeu. 19h05 — Hommes en noir sam. dim. lun. 19h05, 21h05, ven. mar. mer. jeu. 21h05, ven. sam. dim. 23h05 — Georges de la jungle sam. dim. lun. 13h15,

15h15, 17h15, ven. mar. mer. jeu. 19h15 — Complot mortel sam. dim. lun. 19h15, 21h55, ven. mar. mer. jeu. 21h35, ven. sam. dim. 24h20 — Kull le conquérant sam. dim. lun. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven. mar. mer. jeu. 19h, 21h, ven. sam. dim. 23h — G.I. Jane v.f. sam. dim. lun. 13h10, 15h35, 19h10, 21h35, ven. mar. mer. jeu. 19h10, 21h35, ven. sam. dim. 23h55 — Event Horizon v.f. sam. dim. lun. 13h05, 15h10, 17h10, 19h15, 21h20, ven. mar. mer. jeu. 19h15, 21h20, ven. sam. dim. 23h25
VERSAILLES: 7275, rue Sherbrooke Est (353-7800) — Truand 13h, 15h45, 19h, 21h50 — G.I. Jane v.f. 13h10, 15h55, 18h45, 21h30 — Georges de la jungle 13h20, 15h20, 19h05 — Event Horizon 21h05 — Event Horizon v.f. 13h15, 15h25, 19h10, 21h20 — Copland 13h30, 16h, 19h30, 21h40 — G.I. Jane 13h10, 16h05, 18h55, 21h45
PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — Copland 13h45, 16h, 19h, 21h15, jeu. 19h, 21h15 — Air Force One 13h40, 16h20, 19h20, 21h35, jeu. 18h55, 21h35 — Hoodlum 13h30, 16h10, 18h50, 21h30, jeu. 18h50, 21h30 — Event Horizon 16h05, 21h40, jeu. 21h40 — Money Talks 13h55, 19h15, jeu. 19h15 — Kull le Conqueror 13h50, 16h25, 19h05, 21h10, jeu. 19h05, 21h10 — G.I. Jane 13h35, 16h15, 18h45, 21h20, jeu. 18h45, 21h20 — Mimic 19h10, 21h25 — Air Bud ven. sam. dim. lun. mar. mer. 14h, 16h30
POINTE-CLAIRE: 6341, Route Transcanadienne (630-7286) — Leave it to Beaver 16h, 19h, 21h — Mastermind 13h40, 21h15, jeu. 21h15 — She's So Lovely 13h20, 15h20, 17h20, 19h25, 21h30, jeu. 19h25, 21h30 — Air Force One 13h30, 16h10, 18h45, 21h20, jeu. 18h45, 21h20 — Kull le Conqueror 13h30, 15h30, 17h30, 19h35, 21h35, jeu. 19h35, 21h35 — Excess Baggage 14h, 16h20, 19h, 21h20, jeu. 19h, 21h20 — Mimic 13h50, 16h20, 19h15, 21h30
STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard (979-3866) — Georges de la jungle sam. dim. lun. 13h15, 15h15, 17h15, ven. mar. mer. jeu. 19h15 — Hommes en noir sam. dim. lun. 19h15, 21h15, ven. mar. mer. jeu. 21h15, ven. sam. dim. 23h15 — G.I. Jane v.f. sam. dim. lun. 13h10, 15h35, 19h10, 21h35, ven. mar. mer. jeu. 19h10, 21h35, ven. sam. dim. 23h55 — Truand v.f. sam. dim. lun. 13h20, 15h55, 19h10, 21h45, ven. mar. mer. jeu. 19h10, 21h45, ven. sam. dim. 24h15 — Complot mortel sam. dim. lun. 13h, 15h35, 19h, 21h40, ven. mar. mer. jeu. 19h, 21h40, ven. sam. dim. 24h10 — Air Force One v.f. sam. dim. lun. 12h30, 14h45, 17h05, 19h20, 21h45, ven. mar. mer. jeu. 19h20, 21h45, ven. sam. dim. 24h — Toby: Le joueur étoile sam. dim. lun. 13h10, 15h10, 17h10 — Event Horizon v.f. 19h10, 21h15, ven. sam. dim. 23h20 — Défectives sam. dim. lun. 13h, 15h05, 17h10, 19h20, 21h25, ven. mar. mer. jeu. 19h20, 21h25, ven. sam. dim. 23h30 — Kull le conquérant sam. dim. lun. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h25, ven. mar. mer. jeu. 19h05, 21h25, ven. sam. dim. 23h05
TERREBONNE: 1971, Chemin du Coteau (849-3456) — Air Force One v.f. sam. dim. lun. 12h30, 14h45, 17h05, 19h20, 21h45, ven. mar. mer. jeu. 19h20, 21h45, ven. sam. dim. 24h — Défectives sam. dim. lun. 13h, 15h05, 17h10, 19h20, 21h25, ven. mar. mer. jeu. 19h20, 21h25, ven. sam. dim. 23h30 — Truand v.f. sam. dim. lun. 13h20, 15h55, 19h10, 21h45, ven. mar. mer. jeu. 19h10, 21h45, ven. sam. dim. 24h15 — Toby: Le joueur étoile sam. dim. lun. 13h05, 15h05, 17h05, ven. mar. mer. jeu. 19h05 — Hommes en noir sam. dim. lun. 19h05, 21h05, ven. mar. mer. jeu. 21h05, ven. sam. dim. 23h05 — Georges de la jungle sam. dim. lun. 13h15,

15h15, 17h15, ven. mar. mer. jeu. 19h15 — Complot mortel sam. dim. lun. 19h15, 21h55, ven. mar. mer. jeu. 21h35, ven. sam. dim. 24h20 — Kull le conquérant sam. dim. lun. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven. mar. mer. jeu. 19h, 21h, ven. sam. dim. 23h — G.I. Jane v.f. sam. dim. lun. 13h10, 15h35, 19h10, 21h35, ven. mar. mer. jeu. 19h10, 21h35, ven. sam. dim. 23h55 — Event Horizon v.f. sam. dim. lun. 13h05, 15h10, 17h10, 19h15, 21h20, ven. mar. mer. jeu. 19h15, 21h20, ven. sam. dim. 23h25
VERSAILLES: 7275, rue Sherbrooke Est (353-7800) — Truand 13h, 15h45, 19h, 21h50 — G.I. Jane v.f. 13h10, 15h55, 18h45, 21h30 — Georges de la jungle 13h20, 15h20, 19h05 — Event Horizon 21h05 — Event Horizon v.f. 13h15, 15h25, 19h10, 21h20 — Copland 13h30, 16h, 19h30, 21h40 — G.I. Jane 13h10, 16h05, 18h55, 21h45
PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — Copland 13h45, 16h, 19h, 21h15, jeu. 19h, 21h15 — Air Force One 13h40, 16h20, 19h20, 21h35, jeu. 18h55, 21h35 — Hoodlum 13h30, 16h10, 18h50, 21h30, jeu. 18h50, 21h30 — Event Horizon 16h05, 21h40, jeu. 21h40 — Money Talks 13h55, 19h15, jeu. 19h15 — Kull le Conqueror 13h50, 16h25, 19h05, 21h10, jeu. 19h05, 21h10 — G.I. Jane 13h35, 16h15, 18h45, 21h20, jeu. 18h45, 21h20 — Mimic 19h

• CULTURE •

TÉLÉVISION

Une grosse gageure

Sous le signe du lion fera revivre le temps des téléromans «à texte»

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

La famille Martin est réunie au beau complet pour entendre la lecture du testament de Clothilde, mère de quatre enfants et épouse du tyran Jérémie Martin. Les domestiques, ou plutôt la jeune Martine que sa mère traite de «petite folle», écoutent aux portes. Comme il arrive souvent dans des moments clés de la vie, les personnages livrent ce jour-là leur vraie nature. Nous voilà donc fixés sur les protagonistes de la série *Sous le signe du lion*, qui prend l'antenne jeudi soir prochain à Radio-Canada.

Au centre de tout ce monde, domestiques et bourgeois confondus, règne Jérémie Martin, campé par Jacques Godin. Incarnant l'autorité à une époque où elle pouvait encore s'exercer sans question et sans discernement, Jérémie Martin mène tout le monde par le bout du nez, pris de panique à la pensée que quelque chose puisse échapper à son contrôle. Il est un «self made man», il est riche et il continue de faire souffrir ses enfants, qui sont pourtant grands.

La série — 16 épisodes d'une heure — est un remake de celle qui prit l'antenne en 1961. Elle porte la signature de Françoise Loranger et, est-il utile de le préciser, le texte est d'une grande qualité, tout autant que la construction dramatique. L'auteure Hélène Pednault a adapté le texte de son amie en y touchant à peine, se contentant de faire des heures avec les demi-heures de l'époque, de raccourcir certaines scènes pour faire place aux commerciaux, plus nombreux qu'en 1961, et d'enlever des «serait-ce» pour alléger le texte. Mais c'est tout. «J'ai fait un travail de dentelle dans la structure de béton de Françoise», résumait-elle cette semaine.

Nous sommes donc, à l'ouverture du téléroman, en 1958. À l'époque où les domestiques pouvaient ou devaient s'effacer devant leurs maîtres. À l'époque où les hommes pouvaient afficher leur machisme le plus primaire et s'en tirer. Et à ce titre, Jérémie Martin, à 65 ans, ne laisse pas sa place.

Tant et si bien que lors du visionnement de presse, plusieurs des remarques de Jérémie Martin ont provoqué le rire. Comme «Emmène-moi-la, ta femme, je la mettrai à ma main». Ces rires imprévus sont d'us, naturellement, sur ce fait que de telles tirades sont impensables aujourd'hui. Cette distance réduit la tension dramatique, d'autant plus que les comédiens ont à l'occasion un jeu un peu trop appuyé.

Dimension d'espoir

Jacques Godin, que l'on n'a pas vu dans une série télévisée depuis *Montréal P.Q.*, a ici un rôle à sa mesure, dans la peau de Jérémie Martin, un homme autoritaire et cassant mais qui, au bout du compte, réussit mal à cacher sa tendresse. Un type d'homme très dépeint dans les téléthéâtres, qui ne pouvait souffrir aucune saillie dans son armure émotive. Mais ni le héros ni les autres personnages de Françoise Loranger ne sont désespérés et plusieurs personnes, à commencer par Annette (Danielle Proulx), la servante, atteignent le lion. Suzanne Clément joue l'explosive Martine, la fille d'Annette. Si le monde bourgeois décrit ici est imprégné de cynisme, la tendresse a aussi sa place. À l'absence de moralité qui, en cette fin de siècle, caractérise plusieurs téléromans, Françoise Loranger apporte une dimension d'espoir. Nous sommes à l'aube de la Révolution tranquille, les rapports entre les domestiques et les bourgeois sont sur le point de changer, l'éducation est une valeur importante.

Le producteur, SDA, et le producteur délégué, Claude Desorcy, l'homme dont la ténacité aura permis la concrétisation du projet, ont fait appel à deux anciens réalisateurs de Radio-Canada, Maude Martin et Yvon Trudel. Tous deux



Danielle Proulx et Jacques Godin

sont entrés à la société d'État dans les années 50 et y ont éventuellement réalisé de nombreux téléromans. C'est dire que la culture de la boîte leur est familière. D'ailleurs, M. Trudel a été caméraman lors du tournage du premier *Sous le signe du lion*.

La direction de Radio-Canada, pour sa part, est très fière de son téléroman qui, dit sa vice-présidente Michèle Fortin, colle parfaitement au télédiffuseur. Parce qu'il fait revivre un grand auteur dans un genre, le téléroman, propre au Québec.

Il faut dire que l'acceptation du projet n'a pas été automatique. L'ex-directeur des émissions dramatiques, Claude Maher, n'avait pas cru au succès d'un remake. Son successeur, Jean Salvy, a donné son accord après avoir lu le texte, mais il fallait encore obtenir l'accord du directeur des programmes, Charles Ohayon, qui avouait cette semaine que le défi lui avait d'abord semblé trop grand. Jusqu'à ce qu'il lise le téléroman de Françoise Loranger.

Les hésitations viennent du fait que le téléroman ne répond pas aux critères rythmiques des séries américaines ou québécoises contemporaines, qu'il ne mise pas sur des effets linguistiques ou humoristiques faciles pour attirer l'auditoire (d'autant plus que pendant ce temps, à la même heure — jeudi à 20h —, TVA diffusera la série *Divas*, sur le milieu de la mode, en y incluant assurément tous les ingrédients accrocheurs).

Le réalisateur Yvon Trudel, pour sa part, n'est pas inquiet. «Le public, dit-il, aime retourner dans le passé.» M. Trudel parle en connaissance de cause: il a réalisé *Le Temps d'une paix*. Mais le pari n'est pas moins grand pour autant.

Festival international du film de Toronto

Egoyan confiant dans l'avenir

JOHN MCKAY
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le cinéaste Atom Egoyan, dont le plus récent film inaugure le Festival international du film de Toronto, jeudi, reconnaît que son style est parfois «inaccessible». Mais ce n'est pas le cas, dit-il, de *De beaux lendemains* (*The Sweet Hereafter*), l'histoire des répercussions sur un village de la mort de plusieurs enfants dans un accident d'autobus scolaire.

On y voit les acteurs familiers des œuvres d'Egoyan, Maury Chaykin, Sarah Polley, Bruce Greenwood, ainsi que Ian Holm dans le rôle d'un avocat rusé arrivé de la ville pour tenter de persuader les résidents du village d'intenter une poursuite en recours collectif.

«Mon style est très facilement identifiable et certaines personnes ont de la difficulté à s'y faire», concède Atom Egoyan. Mais ils n'auront pas autant de difficulté avec ce film, parce qu'il

traite de vraies personnes», a déclaré le réalisateur, hier.

Mettant à profit un montage imaginaire, multipliant les allers et retours dans le temps, le film illustre aussi, à plusieurs niveaux, l'écart entre la mentalité d'un petit village, où l'on préfère s'en remettre au sort et à la foi, et celle du monde urbain sécularisé où le système judiciaire a remplacé la religion dans la recherche d'explications et l'interprétation du monde.

«C'est le problème de cette communauté, le fait que l'avocat soit devenu le prêtre. Il n'y a personne d'autre pour leur fournir des réponses ou une consolation», explique le cinéaste.

Au cœur du film se cache aussi une affaire d'inceste, qui semble vouloir dire que dans notre société, les parents ont perdu le vrai contact émotionnel avec leurs enfants.

Gagnant du grand prix au Festival de Cannes, plus tôt cette année, *De beaux lendemains* sera projeté à l'occasion du gala de la soirée d'ouverture

du festival de Toronto.

Bien qu'il ait accepté de tourner un film pour les productions Icon de Mel Gibson, Egoyan préfère éviter le système et le style hollywoodiens. Il a récemment refusé une invitation à tourner un thriller pour la firme Warner Bros., parce qu'il doutait de pouvoir jouir du contrôle personnel qu'il exige sur un plateau de tournage.

Le réalisateur d'*Exotica*, *Speaking Parts*, *Family Viewing*, entre autres, est par ailleurs convaincu que le cinéma canadien est à la veille d'une importante percée internationale. Il suffit, selon lui, de susciter chez les Canadiens le même intérêt pour le cinéma fait ici que celui que récoltent la musique et la littérature canadiennes. «Une fois que vous avez cette impulsion, je pense que des choses étonnantes peuvent se produire.»

Le festival du film de Toronto entame jeudi sa 22^e édition, avec au programme plus de 280 films projetés en dix jours.

EN BREF

Bourses Jean-Claude Lauzon

Téléfilm Canada a annoncé hier qu'il s'associe à l'Institut national de l'image et du son (INIS) pour créer deux bourses d'études Jean-Claude Lauzon, destinées à des étudiants de l'INIS. Les deux organismes veulent ainsi souligner l'apport considérable de Jean-Claude Lauzon au cinéma et également encourager l'essor de la relève dans le domaine du film et de la télévision. Les deux bourses d'études ont une valeur de 5000 \$ chacune et serviront à payer une année de scolarité d'un étudiant de l'INIS.

conférences et des débats de fort calibre, la Foire réunira des sommités comme Jean Daniel, Michel Cartier, André Comte-Sponville, Jacques Proulx, Philippe Gheghard, Benjamin Barber, Benoît Groulx, Nathalie Zeemon-Davis, Ignacio Ramonet, Yves Coppens ou Jacques Parizeau. Le Salon présentera quant à lui les Cafés philosophiques, animés par le Français Marc Sautet, et accueillera entre autres les Dany Laferrière, Jean-Christophe Rufin, Michelle Tisseyre, Sergio Kokis, Elise Turcotte et Trevor Ferguson.

groupes d'Indiens pour exposer la situation d'une population indigène, accueillie à des travaux pénibles et mal rémunérés. Le cycle de cette série de documentaires se clôt le jeudi 11 septembre avec *Mexique, mort ou vif*, où le personnage central est l'ex-député de l'État de Morelos, Mario Rojas Alba, qui a obtenu l'asile politique au Canada et qui est l'auteur d'un rapport (*Les Mains sales*) analysant quelque 300 assassinats d'opposants politiques dans son pays d'origine. La réalisatrice sera présente à chacune de ces séances.

Cinéma «engagé» à la Cinémathèque

(Le Devoir) — La Cinémathèque québécoise rend hommage à la documentariste engagée Mary Ellen Davis en offrant, à compter du 4 septembre, l'ensemble de ses cinq films. Le cycle s'ouvre demain, jeudi, avec *Tierra Madre*, tourné dans le nord du Guatemala où, après de très longues années de répression et de silence, des communautés indiennes reprennent un certain espoir fondé sur la pérennité des coutumes et des croyances mayas. Le mercredi 10 septembre, autre documentaire sur le Guatemala: *Le Songe du diable*, réalisé en 1991 et utilisant adroitement les saynètes et mystères joués par des étudiants ou des

Sophie Ancil au D'Auteuil

La jeune auteure-compositeur-interprète Sophie Ancil, lauréate de la grande finale 1994 du concours Cégeps en spectacle, sera sur la scène du Bar-Spectacles D'Auteuil, ce soir, à partir de 21h. Très appréciée pour ses chansons à texte teintées d'humour, Ancil a donné depuis deux ans de nombreux concerts dans la région de Québec et quelques-uns à Montréal. Elle sera accompagnée pour l'occasion de l'accordéoniste Pascale Gravel et de la violoncelliste Johanne Pelletier. Cette dernière, lauréate d'un prix de l'OFQJ en 1996, offrira en première partie de la poésie chantée accompagnée de son instrument, d'une guitare et de percussions.

Grande Foire, petit Salon à Québec

(Le Devoir) — Le Salon du livre de Québec aura lieu du 17 au 21 septembre au Centre des congrès de Québec et comprendra aussi la première Foire internationale du livre en sciences humaines et sociales. En fait, c'est cet événement qui dominera le Salon en réunissant la grande majorité des invités de prestige. Avec en son centre de grandes

• À LA TÉLÉVISION •

NOS CHOIX

CE SOIR

Paule des Rivières

U.S. OPEN
Quarts de finale de l'un des tournois de tennis majeurs de l'année.
RDS, 11h

LES BEAUX MESSIEURS DE BOIS-DORÉ
Inspiré d'un roman de George Sand, la série en cinq épisodes tisse autour de personnages historiques une intrigue politique où se mêlent suspense, romance et scènes de cape et d'épée.
TV5, 21h

INTERDIT D'AMOUR
Téléfilm abordant le sujet délicat d'un garçonnet maltraité par sa mère et placé dans une famille d'accueil. Réalisé en France.
Télé-Québec, 21h

CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
2 (2) 4 (4)	Les Mondes de Sismi	La Petite Patrie	La Tête de l'emploi	Ce soir	Ce soir en couleur (18:30)	Virginie	Le Vent des années 60	Cinéma / LES P TITS GÉANTS (5) avec Rick Moranis, Shawna Waldron				Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Nouvelles du sport	Télévisions d'ailleurs (23:20)
6 (7) 9 (9)															
9 (11) 12 (12)															
13 (13)															
4 (5) 6 (6)	Claire Lamarche / Merci à mon sauveteur (16:00)	Les Mordus / Patrick Huard, Elyse Marquis	Le TVA	Piment fort / S. Grenier, J.-M. Dufaux, C. Tétréault	La Poule aux oeufs d'or	Fleurs et Jardins / Chasse aux champignons; jardin expérimental	Cinéma / LA LÉGENDE DE DOTTIE WEST (6) avec Michele Lee, William Russ	Le TVA	Les FrancoFolies de Montréal / Hugues Aufray	Le TVA Sports / Loteries (23:49)					
7 (8) 9 (9)															
10 (11) 13 (13)															
40 (40)	La Sagesse des gnômes	Super Machines	Allô prof	Les Nouvelles Aventures de Skippy	Le Monde merveilleux de Disney	On aura tout vu	National Geographic	Cinéma / INTERDIT D'AMOUR (4) avec Maxime Leroux, Maxime de Jode	Le Monde en mouvement (22:35)						
15 (17) 24 (24)															
30 (30) 46 (46)															
2 (2) 4 (4) 16 (16)	Les Simpson	Le Grand Journal	Presse-citron	Flash / Judi Richards, Yvon Deschamps	La fin du monde est à 7 heures	Baseball / Red Sox - Expos						Le Grand Journal	Sports Plus		
30 (30) 49 (49)															
5 (5) 6 (6)	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsday	On the Road	Royal Canadian Air Force	National Geographic / The Great White Shark	Black Harbour	The National / CBC News	News	Comics				
4 (4)															
8 (8) 13 (13)	Oprah (16:00)	Home Videos	Home Improv.	Newsline	Wheel of...	Jeopardy	Drew Carey	Murphy Brown	Ellen	Law and Order	CTV News	Nightline			
12 (12)		Mad About You	Seinfeld	Pulse	E.T.	The Nanny	Billy Graham Crusade	Drew Carey	Men...Badly	Homicide: Life on the Street		Pulse / Sports			
8 (8)	Rosie... (16:00)	News		ABC News	Wheel of...	Jeopardy	The Drew Carey Show	Spin City	Ellen	Primetime Live	News	Nightline (23:35)			
13 (13)	Step by Step				E.T.	Mad About You									
22 (22)	101 Dalmatians	Star Trek: Deep Space Nine	News		M*A*S*H							News / Roseanne			
3 (3)	Quinn (16:00)	The Simpsons	Seinfeld	News	CBS News	E.T.	The Nanny	Murphy Brown	Coast to Coast	48 hours	News	The Late Show (23:35)			
8 (8)	Oprah (16:00)	News	Coach	News	CBS News	Jeopardy									
5 (5)	Improv. (16:00)	Oprah			NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Steve Oederkerk	Dateline NBC	Law and Order					
10 (10)	Quinn (16:00)	Live at Five	Inside Edition		Real TV	Extra									
33 (33)	Kratt's...	Bill Nye	C. Sandiego?	News	Nightly Bus.	Points North	Cinéma / HOOP DREAMS (3) Documentaire					Cinéma / BLAME IT ON... (5)			
57 (57)	Bill Nye	Wishbone	Book of Virtues	ITN News	Nightly Bus.	News	The Excellence Files					Backstage...	Black Adder	C. Rose (23:35)	
6 (6)	The Young and the Restless			First / National News	E.T.	Pony's Tale	Sabrina	Ready or Not	Party of Five	Transatlantic Sessions	Global News	Sportsline			
24 (24)	Bananas / ...	Pingu / Arthur	S. Bus / Planet	Kratt's...	Bill Nye	Gaining a Voice	Acme School	Studio 2	Porterhouse Blue	From the Heart / Invisible Nation	Studio 2				
TSN	Tennis / U.S. Open (11:00)			Sportfishing	Sportsdesk	Baseball / Blue Jays - Mets									
RDS				Caspar / Anca	Sports 30 Mag	Tennis / U.S. Open									
TV5	Martin-trotteur	Journal suisse	Pyramide	Les 2'amours	Évasion	Journal FR2	Paris Lumières	Savoir plus	Cinéma / LES BEAUX MESSIEURS DE BOIS-DORÉ	Journal belge	Évasion	40 Degrés à...			
CF	Schtroumpfs	Panthère rose	Le Studio	Sœur volante	Les Jules										
MP	Musique vidéo (12:00)	La Courbe	Planète Rock	Les Bombes	Le Mix	1 x 5	Musique vidéo / Se poursuit jusqu'à 1h30.								
MM	VideoF. (12:00)	RapCity	The Wedge	Daily R.S.V.P.	MuchMegaHits	Classic...	Spotlight	The Monkees	DaMix	VideoFlow	Beavis...	Spotlight			
SE	Sur la... (14:50)	L'Honneur du parrain (17:05)		Le Cri de la nuit (18:35)				Drôles de combines				La Ligne rouge (22:15) / L'Exécuteur (23:55)			
YTV	Bugs Bunny	Rugrats	Secret World	Charlie Brown	Felix the Cat	Insekters	Reboot	Beasties	Are You Afraid of the Dark?	'Must Be Mad!	Catwalk	Tarzan	Super Dave...		
RDI	Euronews	Aujourd'hui		Le Journal FR2	Capital Actions	Le Monde ce soir	Grands Reportages	Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Éd. atlantique	Éd. québécoise	Éd. de l'Ouest			
D	Cinéma / DEUX NIGAUDS... (16:00)	Ciné...		Animalier / Le Rêve du Lamantin	Force brute / Héros		On a marché... / L'Économie...	Tati sur les pas de Mr. Hulot	Inde / Les Vaches sacrées (3/4)	Cosmos 1999					

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN

UN MORT SANS AVENIR

(4) Fr. 1991. Drame policier de P. Jamin avec Roger Hanin, Eric Denize et Teddy Bilis. Bien que l'identité de l'assassin d'un vieil homme paraisse établie, un commissaire poursuit l'enquête qui finit par le mener à une amie restauratrice.

Canal D 9h

LES MÂLES

(4) Can. 1971. Comédie de G. Carle avec Donald Pilon, René Blouin et Andrée Pelletier. Un étudiant et un bûcheron qui vivent dans les bois depuis un an et demi décident d'aller enlever une femme au village le plus proche.

Canal D minuit

RUNNING LATE

(4) G.-B. 1992. Comédie de mœurs de U. Prasad avec Peter Bowles, Carole Nimmans et Michael Byrne. La vie rangée d'un arrogant présentateur de télévision bascule le jour où son épouse le quitte pour un autre homme.

CBC 0h30

LE DEVOIR

CULTURE

N.B.
A LA
CHAÎNE CULTURELLE FM
DE RADIO-CANADA

Retrouvez
Catherine Perrin à
Tout pour la musique
En semaine à 9 h 11

CINÉMA



Alan Rickman

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Passage réussi

Alan Rickman s'amène derrière la caméra et réalise un touchant premier film

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Une gueule, des yeux gris, une prestance, quelque chose de tragique dans le regard qui lui valut des rôles souvent sombres, consumés par le feu intérieur. L'amoureux patient du *Sense and Sensibility* d'Ang Lee, le révolutionnaire du *Michael Collins* de Neil Jordan, le shérif de Nottingham volant la vedette à Kevin Costner dans *Robin des Bois*, c'est lui. La dernière fois qu'on avait vu Alan Rickman à Montréal, c'était il y a trois ans pour le service après-vente du *Mesmer* de Roger Spottiswoode. On le sentait alors quelque peu étranger à son sujet. Venu défendre la cause d'un autre, interprète plutôt qu'auteur.

Les choses ont bien changé cette fois-ci. Il faut dire qu'Alan Rickman fait ses premiers pas de réalisateur avec *The Winter Guest*, présenté hier en film de clôture du FFM. Le film est une part de lui-même. Il se montre concentré, attentif, délicat, inquiet peut-être.

The Winter Guest est un double portrait de femmes joué par Emma Thompson et sa mère (Phyllida Law), lesquelles incarnent une mère en perte d'autonomie venue visiter sa fille dans un petit village d'Écosse. Avec les rapports d'amour-haine tissés entre elles, sur une écriture très épurée, une finesse de regard.

Versatile Alan Rickman. Comédien de théâtre et acteur de cinéma, jadis décorateur, arrivé sur les planches un peu par hasard en joignant la troupe de la Royal Shakespeare Company, voué quelque temps aux rôles de vilain avec son regard un peu de travers, puis, dernier avatar, désormais cinéaste.

Son saut de l'interprétation à la direction était à ses yeux inévitable. Le fait d'avoir étudié en design graphique lui semblait un gage que, tôt ou tard, il réaliserait un film. Il en parle comme d'une évidence.

Tout a commencé sur les planches de la pièce *Les Liaisons dangereuses*, où Rickman incarnait le perfide Valmont pour la Royal Shakespeare Company. L'acteur se sentait fasciné par le rapport qu'entretenait sa partenaire Lyndsay Duncan avec sa mère agitée par les premiers symptômes de la maladie d'Alzheimer. De fil en aiguille, Rickman mit Lyndsay Duncan en contact avec la dramaturge Sharman Macdonald. Une pièce de théâtre est née de ces conversations, puis un scénario commandé par Rickman.

Écrire son propre scénario un jour? Alan Rickman n'y songe pas. «Je ne suis pas un écrivain», proteste-t-il. N'empêche que ce *Winter Guest* est le fruit de son intuition personnelle. C'est lui qui avait envie d'exprimer l'univers de deux femmes ordinaires. Le scénario porte son regard.

Être un acteur connu, il n'y a pas à dire, ça aide, à l'heure de passer à la réalisation. Vous pouvez avoir Emma Thompson à la distribution (Alan Rickman lui avait donné la réplique dans *Sense and Sensibility*). Or la présence d'Emma donne un sérieux coup de pouce à un projet. Plus tard, comme de bonnes fées sur un berceau, les cinéastes Mike Leigh, Ken Loach, Anthony Minghella se sont penchés sur le film à l'heure du montage, pour prodiguer leurs conseils. Un débutant en aurait arraché davantage.

Faire travailler Emma Thompson avec sa propre mère, Phyllida Law (une femme de théâtre épouse d'un homme de théâtre), dans une relation mère-fille, fut pour Rickman un très grand privilège.

«Sur le plateau, Emma et sa mère jassaient tout le temps, précise-t-il. Elles étaient comme deux forces vitales en présence, avec le pendant de ces caractères de feu. Phyllida a quelque chose d'une adolescente, Emma paraît beaucoup plus organisée. Au fond, elles se reconnaissent un peu dans les ambivalents

rapports qu'entretiennent les deux personnages du film. À travers ce rôle, Emma offrait un cadeau à sa mère.»

Choix esthétique, «l'aspect visuel du film était crucial dans ce *Winter Guest*. Je voulais opposer le trouble, la vulnérabilité des personnages, à la force, la beauté des paysages», précise-t-il.

Alan Rickman se demande comment des acteurs cinéastes font pour se mettre eux-mêmes en scène tout en dirigeant autrui. Seul l'orgueil peut à ses yeux expliquer cette tentation d'être des deux côtés de la caméra à la fois. Lui, il ne le pourrait pas.

Certaines choses exaspèrent le comédien. Le fait que les réalisateurs emprisonnent les interprètes dans des petites cases, leur offrant le même type de rôle d'une fois à l'autre, les réduisant à une facette d'eux-mêmes, leur collant une étiquette dessus. «Quel manque d'imagination!», déplore-t-il. Des scénarios, il en reçoit et il en refuse beaucoup. Rickman n'a plus envie d'interpréter n'importe quoi, ni surtout de correspondre à l'image que le public, le milieu, a de lui. Dieu merci, le théâtre lui offre des défis plus intéressants, plus subtils que le septième art. Lui qui joua autant en Grande-Bretagne qu'en Amérique ne se montre guère impressionné par Hollywood: «C'est un cinéma pétri de stéréotypes, qui se montre l'équivalent sur écran du pop-corn et du Coca-Cola.»

Par contre, le septième art britannique est en pleine vitalité, avec des talents, une énergie... et personne pour voir les films, fussent-ils signés Mike Leigh ou Ken Loach. «Notre système de distribution est désastreux.»

En tous cas, *The Winter Guest* aura bel et bien une sortie nationale en janvier. Il gagnera par ailleurs les écrans d'Amérique du Nord dès décembre. Alan Rickman laisse tomber la poussière sur sa démarche de cinéaste, histoire de retrouver son souffle. Il incarnera bientôt un ange dans un film de Kevin Smith, un rôle un peu fou et absurde, à travers lequel il se montre ravi d'échapper à tous les stéréotypes entourant le profil de Rickman. «On se bat sans fin pour échapper aux moules, dit-il. Et parfois, on fait un peu reculer les frontières du regard des autres. Réaliser un film, ça permet aussi d'aller voir au-delà de ses limites. J'en referai.»

EXPOSITIONS

Polaroid du mois

À l'affiche, près de 50 expositions, et des conférences aussi

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le Mois de la photo à Montréal sera officiellement lancé vendredi de cette semaine avec l'inauguration de l'exposition *Photographie & Immatérialité*, au Marché Bonsecours, dans le Vieux-Montréal. Au cours de septembre, tout près d'un cinquantaine d'expositions vont permettre de faire le point sur la photographie contemporaine du Québec, du Canada et du monde.

Marcel Blouin, fondateur et directeur général et artistique de l'événement, a par ailleurs annoncé son intention de quitter son poste dans les prochains mois. Il ne dirigera donc pas la sixième édition de la biennale de la photographie, en 1999. Marcel Blouin, qui préside également le centre d'exposition Vox Populi, organisateur du Mois, entend se consacrer à divers autres projets personnels et professionnels liés à la photo.

Les grandes lignes de la programmation de la cinquième édition de l'événement bisannuel ont été dévoilées en conférence de presse hier — et dans *Le Devoir* samedi dernier.

On y présentera notamment des expositions solos des Québécois et Canadiens Gabor Szilazi, Lucie Duval, Nathalie Caron, Serge Tousignant, Michel Campeau, André Martin, Michel Saint-Jean, Ian Wallace, Suzy Lake, André Clément, Thomas Corrievau et Raymond April.

Une autre expo va proposer divers *Aspects de la relève québécoise et canadienne*. On pourra aussi voir les œuvres de plusieurs artistes étrangers de renom (Aziz-Cucher, Alain Fleisher, Miro Svobik, Shelby Lee Adams...), une expo britannique intitulée *The Dead*, un hommage à la photo catalane, nation hôte du Mois 1997, et un autre hommage dédié à la légendaire Italienne Tina Modotti.

Par ailleurs, le Marché Bonsecours va servir de lieu d'échanges et de rencontres de ce cinquième Mois de la photo à Montréal. En plus de l'expo centrale *Photographie & Immatérialité* sur certains enjeux socio-esthétiques d'un art en pleine mutation, on pourra y bénéficier

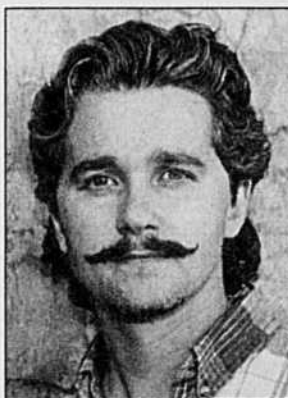
de visites commentées, d'une expo de revues spécialisées venues des quatre coins du monde, d'un kiosque d'information et d'une série de conférences sur le thème de l'exposition, animée par Michaël La Chance, professeur d'esthétique et directeur de la revue interdisciplinaire *Spirale*.

Le 16 septembre, à 19h, l'animateur recevra André Rouillé, rédacteur en chef du magazine français *Recherche photographique*, et Marie-Jeanne Musiol, artiste et essayiste québécoise. Le lendemain (17 septembre), ce sera au tour de Bas Vroeghe, commissaire de photographie et des nouveaux médias des Pays-Bas, et Daniel Canogar, artiste espagnol, de prononcer des conférences. Vers la fin du mois, du 25 au 26 septembre, de 19h à 21h, le Marché Bonsecours projettera l'œuvre multimédia *La Folie (Episodes et Tremblements)*, un projet né de la collaboration de Carol Dallaire et Jun Zhang.

Nouvelle association

Par ailleurs, l'École du Louvre, la plus ancienne et plus connue des écoles de muséologie au monde vient de signer une entente de coopération avec l'Université de Montréal. Grâce à cet accord, sept étudiants français mènent déjà des projets d'études au Canada (aux musées Pointe-à-Callière, Stewart et McCord, notamment). Deux étudiants de l'Université de Montréal ont pris le chemin de la France.

De plus, des séminaires, des conférences et des cours sont au programme pour les professeurs et chercheurs des deux institutions. L'entente franco-québécoise est d'une durée de trois ans et pourra être renouvelée.

ARCHIVES LE DEVOIR
Marcel Blouin

Cet accord permettra en fait d'intensifier et d'élargir des initiatives communes ou complémentaires. En effet, les deux maisons d'enseignement collaborent déjà, particulièrement par l'entremise de Colette Dufresne-Tassé, responsable du programme de maîtrise en muséologie de l'UdeM, et de Marie-Clarté O'Neill, directrice au second cycle à l'École du Louvre. Les deux professeurs ont conjointement publiés des textes scientifiques, dont certains primés.

Nouveau prix en arts visuels

Le CAC favorise l'achat d'œuvres contemporaines

LE DEVOIR

Le Conseil des arts du Canada vient de créer un nouveau prix annuel en arts visuels à la suite d'un don de 250 000 \$ du couple Lela Wilson et Maxwell Henderson. La récompense, d'une valeur pouvant atteindre 10 000 \$, va permettre à une institution nationale (musées ou galeries d'art sans but lucratif) d'acheter une œuvre contemporaine créée par un peintre ou un sculpteur canadien. Ce prix porte le nom du peintre York Wilson, premier mari de la donatrice. Le peintre et muraliste canadien York Wilson (1907-1984) a commencé à exposer en 1931. Il a effectué de longs séjours artistiques au Mexique, en Italie et en France. Ses œuvres ont été exposées dans le monde entier et plus de 200 d'entre elles font partie des collections de musées canadiens et de huit musées étrangers. Wilson a réalisé de nombreuses murales sur commande, notamment pour l'Armée du salut de Toronto (1955), Imperial Oil (1957), The O'Keefe Centre for the Arts (1960) et Queen's Park (1968). Dans les an-

nées quarante et cinquante, il s'est aussi révélé un énergique défenseur des arts au pays. La première date limite pour les demandes concernant le prix de la dotation York-Wilson est le 3 novembre prochain. Chaque année, le Conseil des arts du Cana-

da administre et attribue plus de 70 prix et bourses (prix Glenn-Gould, prix Molson, prix littéraires du Gouverneur général, bourses de recherche Killam, etc.), d'une valeur totale de plus de trois millions de dollars.

RADIO

Stern sévit

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Le *morning man* américain Howard Stern a inauguré sa carrière en terre montréalaise en crachant, si on peut dire, sur les Français, ceux de Québec ou de France, qu'il confond allégrement.

«Les Français se sont inclinés devant les nazis lorsque ces derniers ont pénétrés en France [...] Il n'y a aucune différence entre les Français de France et ceux du Québec. Je crois que ces derniers sont aussi fous [silly]. Quelle culture préservent-ils au juste? L'anglais est le langage dominant. Pourquoi voudriez-vous vous accrocher à une langue qui est aussi pertinente que le yiddish?», a lancé l'animateur, hier matin, sur les ondes de la station de radio CHOM-FM.

Howard Stern répondait en ondes aux questions de la presse montréalaise hier matin, par satellite. Pour la première fois au pays, une émission matinale (à 6h) est diffusée en direct de New York. L'animateur est déjà entendu dans 40 villes américaines. À Montréal, la chaîne CHOM espère faire grimper ses cotes d'écoute.

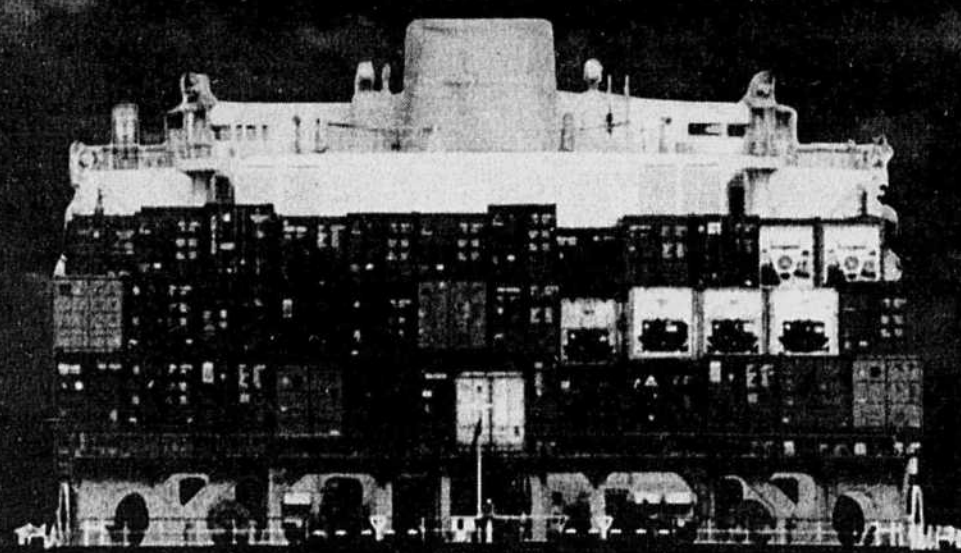
Les passages anti-français de Howard Stern ne surprennent pas: le monsieur a déjà eu l'occasion d'exprimer sa haine pour les Français dans son autobiographie *Private Parts*. Il ne restait donc plus qu'à répéter les propos, hier, en les appliquant aux francophones d'ici, question de provoquer. Manifestement, même s'il ne connaissait pas Montréal, M. Stern avait été informé sur les sujets chauds. On avait seulement oublié de lui dire que 65 % des auditeurs de CHOM-FM étaient des francophones!

L'animateur s'attend à avoir des problèmes avec le CRTC, comme il en a avec l'organisme américain qui le semonce régulièrement pour ses abus de langage. Il n'est pas davantage ému devant les critiques de ceux qui protestent contre l'américanisation des ondes qu'il entraîne dans son sillon. «Après tout, vous êtes des Américains», a-t-il laissé tomber. D'ailleurs, il a répété plusieurs fois qu'il n'avait rien à dire aux Montréalais en particulier et que ces derniers ne devaient pas s'attendre à faire l'objet d'une attention particulière à l'avenir.

M. Stern a consacré presque deux heures aux paparazzi et aux doléances des vedettes, à la suite du décès de la princesse Diana et de Dodi Al Fayed. Les affamés de pornographie seront restés sur leur appétit hier.

DSCHOINT VENTSCHR FILMPRODUKTION et LES PRODUCTIONS DU REGARD
présentent un film de

DENIS CHOUINARD et NICOLAS WADIMOFF



CLANDESTINS

Maintenant à l'affiche
au cinéma PARISIEN

IL N'Y A PAS QUE LES RATS
QUI VOYAGENT AU FOND DES CALES

OVIDIU BALAN ANTON KOUZNETSOV MOUSSA MAASKRI SIMONA MAICANESCU
HANANE RAHMAN CHRISTELLE SABAS MAURO BELLUCCI MIROSLAW BAKA FRANÇOIS PAPINEAU

13+

DISTRIBUÉ PAR MOTION INTERNATIONAL, UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE COSCIENT INC.

Motion
INTERNATIONAL

MUSIQUE
en tête

LE CALENDRIER DES
ÉVÉNEMENTS MUSICAUX
À VENIR

SEPTEMBRE

11 12

ORCHESTRE DE CHAMBRE
I MUSICI DE MONTRÉAL
DIRECTION: YULI TUROVSKY
Concerts en Matinée et à l'Heure de pointe
De Mozart à Mozetich

Mozart: Serenata Notturna, Borodine: Symphonie pour cordes
Mozetich: Fantasia... sul linguaggio perduto

Billets réguliers: 14,50 \$, aînés: 12,50 \$, étudiants: 10,00 \$ (taxes incluses)
Jeudi 11h (complet) et 17h45 et vendredi 17h45
Salle Tudor du magasin Ogilvy angle Sainte-Catherine et de la Montagne
Billetterie: (514) 982-6037, poste 224

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA
MUSIQUE

EN COLLABORATION AVEC LE DEVOIR